

MAI
JUIN
1982

N° 215-216

LUMIERES DANS LA NUIT

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES

☛ **Alerte à tous**

→ page 3

☛ **Lettre ouverte à un ufologue impatient**

→ page 4

☛ **Ci-contre : PORT DE PILES (VIENNE)**

→ page 28

☛ **Nuit nationale de surveillance : samedi 19 juin**

→ page 40



LUMIERES DANS LA NUIT

GROUPEMENT INTERNATIONAL
DE RECHERCHES
FONDATEUR : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux. Son COMITE DE REDACTION, est en fait constitué de ses collaborateurs de plus en plus nombreux, dont les textes paraissent au fil des numéros publiés. Il n'est donc pas figé, mais essentiellement mouvant.

sommaire

PAGES
3 - Alerta à tous.
4 - Lettre ouverte à un ufologue impatient.
7 - Exit l'Isocélie.
10 - Courrier.
11 - Un document de la C.I.A.
13 - Près de St Omer (Pas de Calais)
15 - Nord : étranges éclairs
17 - Haucourt - Moulaïne (Meurthe et Moselle)
18 - Près de Munster et Mulhouse (Ht-Rhin)
20 - Dans l'Essonne.
22 - Lyons la Forêt (Eure)
23 - Questionnaire L.D.L.N
27 - Les à côté d'une enquête
28 - Port de Piles (Vienne)
29 - Landes et Charente-Maritime
32 - Entre St-Jean-Soleymieux et Gumières (Loire)
33 - Phénomènes lumineux près de Toulouse
35 - Près de Crémieu dans l'Isère.
36 - Agadir (Maroc).
37 - La vague Italienne (fin de la deuxième partie)
41 - Livre lu.
44 - Un heureux événement en ufologie.
46 - Note importante pour les enquêteurs et observateurs.
47 - Bruits et rumeurs - Nouvelles récentes.

abonnement

LUMIERES DANS LA NUIT, revue bimestrielle de 48 pages consacrée au problème OVNI.

Abonnement annuel, ordinaire : 80 F
de soutien, à partir de : 100 F
Etranger, majoration de 16 F

Règlement par mandats internationaux ou autres moyens.
Les coupons-réponses internationaux sont acceptés :
un coupon = 1,40 F.

Versement et correspondance à adresser à :
M. R. VEILLITH, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE C.C.P. 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

Attention ! Seule l'enveloppe porte la mention «abonnement terminé». Lors d'un réabonnement, voudriez-vous nous rappeler votre numéro d'abonné figurant sur l'enveloppe devant votre nom. Merci.

En cas de changement d'adresse, il est indispensable de nous indiquer la précédente et joindre 2 F.

POUR CONNAITRE L'ECHEANCE DE VOTRE ABONNEMENT

Votre n° d'abonné figure sur l'enveloppe de la revue, devant votre nom ; le chiffre ou la lettre situé tout à fait à droite, et séparé des autres vous renseignera :

- 1, 2, ou B, terminé avec le n° de Janvier-Février
- 3, 4, ou D, terminé avec le n° de Mars-Avril
- 5, 6, ou F, terminé avec le n° de Mai-Juin
- 7, ou H, terminé avec le n° de Juillet-Août
- 8, ou J, terminé avec le n° de Septembre-Octobre
- 9, 10, ou L, terminé avec le n° de Novembre-Décembre

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris. Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs. Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

avis

F. Lagarde

Alerte à tous

Je me taisais en dépit de nombreux avertissements venus d'horizons divers. Foncièrement honnête, et naïf par la même occasion, je persistais à faire confiance aux autorités de notre pays, y compris le GEPAN, pour nous informer (au moins si on le leur demandait) sur des observations dont nous avions connaissance et sur lesquelles nous avions déjà enquêté nous-mêmes.

Aujourd'hui je ne peux plus me taire. Je suis obligé de constater que moi-même et de nombreux enquêteurs nous trouvons PORTE DE BOIS face à nos demandes. Les réponses qui nous sont faites sont diverses et révélatrices :

- Le document n'est pas disponible...
- Le procès verbal est bloqué...
- Nous ne pouvons rien vous dire...
- On ne sait rien...
- Nous n'avons pas fait d'enquête...
- Les analyses ne sont pas terminées...
- On a reçu des consignes...etc...

Mieux encore, s'il arrive que l'enquêteur passe après certains "officiels" il s'entend dire par le témoin : "On m'a défendu d'en parler". Bien entendu nous savons quel est cet ON.

Par ailleurs, si vous espérez recevoir quelques bribes d'informations en retour de documents que vous avez fournis pour faire progresser la recherche, et qui vous ont coûté du travail et de l'argent, vous serez déçus, vous en serez pour vos frais. On reçoit mais on ne donne rien en retour, LA COLLABORATION EST EN SENS UNIQUE.

Une ère nouvelle est intervenue. La politique de PORTES OUVERTES qui avait été amorcée il y a quelques années, et qui avait laissé espérer une collaboration féconde, est bien close. Il faut bien reconnaître qu'une chape, celle du SECRET, est tombée sur la recherche officielle. Les observations qui pourraient présenter un certain intérêt ne

filtreront pas, et on ne livre que de temps en temps celles qui n'en présentent aucun, celles où le témoin a pu faire une confusion. Nous connaissons ce procédé, inauguré aux USA, on assiste en France à la même tentative d'étouffement de l'information sur les manifestations du phénomène dit OVNI.

Cette CONSIGNE DU SILENCE prouve au moins deux choses :

1 — Qu'il se passe quelque chose de vraiment insolite, quelque chose qu'ON ne veut pas que le public apprenne et que la Science est dans l'incapacité d'expliquer.

2 — Que tout est mis en œuvre pour que tous ceux que le phénomène intéresse soient coupés de toutes informations offrant de l'intérêt, peut-être pour les confiner dans la marginalité, en espérant qu'ils finiront par se lasser et en souhaitant qu'ils disparaissent pour laisser le champ libre à la mésinformation et au bourrage de crâne officiel.

J'ignore quels en sont les responsables, et jusqu'où pourra aller cette politique imbécile et néfaste de la TERRE BRULEE, mais il devient évident que nous ne pouvons plus actuellement que compter sur nous mêmes, sur notre travail, sur notre réseau d'informateurs, et que nous devons plus que jamais protéger l'anonymat de ceux qui, fonctionnaires, nous informent.

Nous ne devons pas nous décourager pour autant, la liberté d'expression existe encore. Montrons à ces donneurs de consignes que nous pouvons et que nous savons nous passer de leur collaboration.

Redoublons d'activité si nous voulons continuer à être correctement informés sur le plus grand mystère de tous les temps auquel l'homme est confronté de nos jours.

OFFRE SPECIALE JUSQU'AU 30 JUIN 1982 :

1 — Tout lecteur qui procurera un nouvel abonné, recevra gracieusement 4 numéros antérieurs + 1 macaron LDLN (indiquer : "je désire recevoir les numéros antérieurs au n° x, et mentionner ce n°")

ou 2 — Tout abonné nouveau qui souscrira lui-même directement recevra également 4 numéros antérieurs + 1 macaron LDLN.

Lettre ouverte à un ufologue impatient

Chacun sait les prises de position de l'astrophysicien Pierre Guérin en faveur de la réalité physique des OVNI, qui va à contre-courant de l'opinion majoritaire du monde scientifique (et pas seulement de la fraction dure, "rationaliste" de ce milieu). De par sa qualité de scientifique "officiel", Pierre Guérin sait, mieux que quiconque, à quelles attaques on s'expose lorsqu'on affiche ainsi des positions "ufologiques" dans ce milieu de travail. Il a tenu à nous préciser qu'en écrivant la "lettre ouverte" publiée ci-dessous, il n'a aucunement visé à se démarquer de ses positions antérieures, à "rentrer dans le rang" par une quelconque démission, pas plus d'ailleurs qu'à tenter de décourager les innombrables enquêteurs amateurs qui se passionnent pour l'étude du phénomène OVNI. Il a seulement voulu, nous dit-il poser les limites actuelles de la reconnaissance officielle de l'ufologie par le monde savant, sans fermer pour autant la porte à une reconnaissance ultérieure à partir du moment où la science, et plus précisément la physique, serait assez avancée pour intégrer naturellement le phénomène dans ses concepts. Selon Pierre Guérin, ce moment n'est pas encore arrivé, ce qui limite grandement les espoirs que d'aucuns avaient mis, tant aux U.S.A. (Comité Condon) qu'en France (G.E.P.A.N.), dans la création d'organismes officiels chargés de faire la lumière sur la question. Les pressions s'exerçant sur de tels organismes (afin qu'ils n'accréditent pas l'idée de visites d'Extra-terrestres) sont essentiellement le fait du poids de la communauté scientifique universitaire dont ils sont issus et qui les contrôle, bien plus que de la volonté (non contestable) de certains services, de cacher l'existence des OVNI au public pour ne pas l'affoler, tout en escomptant des retombées technologiques militaires secrètes. Les hommes de science sont en général très allergique à toute consigne de silence, et ils n'auraient pas manqué de dénoncer celles-ci depuis longtemps s'ils n'étaient avant tout, pour la plupart, convaincus qu'il n'y a rien à cacher au public, simplement parce que, selon eux, les OVNI n'existent pas. Telle est la situation réelle.

Le lecteur remarquera d'autre part que Pierre Guérin, dans cette "lettre ouverte", pose implicitement comme évidente (sans la discuter), la nature physique artificielle et extra-terrestre des OVNI en tant qu'"engins" non humains. Car selon lui, la prise en charge d'OVNI vus à faible distance et repérés également par radar, par des avions militaires, l'"aspiration" d'un hélicoptère sous un OVNI, les faisceaux de lumière tronqués, etc, sans parler des récentes mutilations de bétail, n'ont rien de commun avec les phénomènes paranormaux classiques répertoriés depuis longtemps par les parapsychologues et dont l'origine est bien humaine. Ce phénomène OVNI " primaire " relève indiscutablement de quelque technologie. L'erreur des ufologues qui ramènent l'ufologie à des manifestations paranormales est de négliger cet aspect, et de ne considérer que le côté apparemment "paranormal" de beaucoup de rencontres du 3me type, qui selon Pierre Guérin résulte plutôt d'une interférence psychique, sur les témoins rapprochés, induite par le phénomène primaire en fonction de la culture et des préoccupations de ces témoins. Lorsqu'il ne s'agit pas, bien entendu, de simples canulars exploités ou non à des fins mercantiles...

Tu sais fort bien que les choses appelées, faute de mieux, "OVNI", existent réellement, même si tu n'en as pas de morceaux à présenter pour justification à l'Académie des Sciences. Toute ton activité "parallèle" d'"ufologue", tu l'as passée à essayer de prouver cette réalité, contre les allégations des "rationalistes", et tu y es arrivé, quoi qu'ils prétendent toujours. Leur persistance dans la dénégation t'étonne, te révolte même. A vrai dire, tu ne la comprends pas - je crains fort qu'eux-mêmes ne l'aient pas analysée à fond. Je crois, moi, l'avoir comprise. Et je vais essayer de te l'expliquer. Mais auparavant, je voudrais te rappeler le genre de "preuves" que tu as obtenues, c'est fondamental pour la discussion.

Il est trop facile de reprendre l'un après l'autre, comme on l'a fait triomphalement dans le camp adverse, les extraits de coupures de presse ayant servi en France, il y a 28 ans, à fournir matière à l'ouvrage d'Aimé Michel sur

les "mystérieux objets célestes", et de démontrer, en questionnant après tant d'années les témoins allégués (quand ils n'étaient pas morts), ou leurs voisins qui ne les aimaient pas et ne les avaient pas crus à l'époque des faits, que ces récits relevaient tous, soit de confusions avec la Lune ou des météorites, soit - plus rarement - de vulgaires mystifications ; étant entendu que, de toute façon, les journalistes avaient, par dessus le marché, déformé ces récits. Dans certains de ces cas ainsi analysés, j'agrée totalement avec les conclusions des dénégateurs, encore que je doute qu'ils aient eu le temps matériel d'enquêter réellement sur chacune des affaires qu'ils citent : il leur arriva trop souvent, par la force des choses, de mener ces enquêtes... au téléphone ! Mais là n'est pas le plus grave. En réalité, les cas ainsi "réduits" ne représentent qu'environ 80 % du nombre total de cas cités dans l'ouvrage de Michel, et non pas "tous" comme il est dit par le préfacier des auteurs. Les cas laissés pour compte, dont on ne parle pas, sont précisément ceux qui résistent avec force à la réduction. Tous les ufologues savent depuis longtemps que ce pourcentage de 80 % (ou 90 %, selon les sources) est précisément celui des cas qui, après enquête, se laissent réduire, à l'exclusion des autres. Laissons donc de côté cette tentative intellectuellement malhonnête de réfuter l'ufologie - malhonnête parce que tronquée conscientement pour analyser les raisons qui nous laissent penser que les 20 % (ou 10 %) de cas "irréductibles" le sont réellement.

Ils le sont, non pas du fait de la pauvreté des détails rapportés par les témoins (comme le prétendent nos dénégateurs), mais au contraire du fait de leur richesse et de leur précision. Lorsqu'une observation alléguée dure de très nombreuses secondes, parfois bien plus d'une minute, laissant au (x) témoin (s) le temps de se pincer pour s'assurer qu'il (s) ne rêve (nt) pas ; lorsque l'objet (puisque il faut bien l'appeler ainsi...) est vu, souvent en plein jour, à faible ou moyenne distance (estimée d'après des repères terrestres), sous un diamètre apparent excédant par plusieurs ordres de grandeur le pouvoir séparateur de l'oeil, et montre alors de nombreux détails structurés précis, ainsi que des mouvements ; l'on ne peut, en pareil cas, invoquer les mauvaises conditions d'observation, ou l'effet de surprise, qui rendent si fragiles nombre de témoignages humains. Il ne reste dès lors que trois possibilités :

1. Le, ou les témoins sont des affabulateurs.
2. Ce sont des malades mentaux sujets à des hallucinations.
3. Ce sont des gens sains d'esprit qui ont vraiment vu ce qu'ils rapportent, et le décrivent, sinon avec une précision parfaite, du moins de

façon suffisamment exacte pour que toute assimilation avec des objets ou des phénomènes connus soit exclue.

Pour ce qui est des canulars, nos détracteurs eux-mêmes reconnaissent qu'ils sont relativement rares. J'ajoute que tout enquêteur sérieux ayant mené ses investigations à la source (et il m'est arrivé de faillir à cette règle...) n'a en général aucun mal à débusquer la mystification dont, bien souvent, les auteurs ne peuvent résister longtemps au plaisir de se vanter ; et, s'il s'agit de mythomanes, le comportement du "témoin" ne trompe pas l'enquêteur averti. En ce qui concerne maintenant les hallucinations, tu sais que nous avons consulté des psychiatres et que nous leur avons soumis, à plusieurs reprises, pour consultation, des témoins qui avaient donné leur accord. Le diagnostic de pathologie mentale fut parfois positif (traumatisme crânien), mais plus souvent négatif, et en ce dernier cas, les témoins ne pouvaient en aucune façon avoir "halluciné" leur vision. De toute façon, nous avons appris de ces psychiatres que, si hallucination il y a, elle ne peut provoquer une vision présentant les caractères de précision des bons rapports d'OVNI. Et effectivement, les traumatisés crâniens examinés, n'avaient décrit que des scènes "floues". Enfin, les prétendus "rêves éveillés" de témoins sains d'esprit, qui traduirait l'angoisse devant les risques de guerre ou de pollution, n'existent pas médicalement, et ne sont qu'une invention ad hoc de certains détracteurs de l'ufologie, en mal d'arguments.

Ainsi donc, par élimination, nous sommes bien amenés à admettre la de la chose vue et correctement décrite. Nous avons d'ailleurs une preuve indirecte de cette réalité, à partir des observations de météorites ou de rentrées d'engins spatiaux dans l'atmosphère : nombre de témoins disent qu'ils ont vu là un "OVNI", que cet "OVNI" crachait du feu par ses tuyères, et présentait des hublots ; mais, en fait de feu, ils décrivent très exactement la queue de gaz ionisé derrière le météore ; et en fait de hublots, ils décrivent non moins exactement les différents morceaux de l'objet se suivant à la queue leu-leu. Ce qui permet précisément l'identification, et valorise finalement la qualité du témoignage.

Bien entendu, comme tu vois, tout ceci relève de la preuve testimoniale, et non pas de la preuve dite "scientifique". La preuve scientifique existe-t-elle, d'ailleurs ? J'en doute, tout bien pesé, du moins s'agissant de faits "bruts" que l'on observe et que l'on rapporte. La preuve d'un fait brut, hors de tout modèle explicatif, ne peut être que testimoniale. Quand les témoignages sont suffisam-

ment nombreux, et concordants - leur indépendance étant par ailleurs assurée (ce qui était le cas pour les rapports d'OVNI avant que les médias ne vulgarisent le dossier) - on peut acquérir une conviction qui n'est pas, et ne saurait être, une preuve scientifique, mais qui n'est pas pour autant sans poids, on le constate chaque jour dans l'exercice du travail scientifique où tout commence ainsi, et où les modèles explicatifs ne viennent qu'après - en théorie du moins.

Pourquoi dès lors - et c'est cela qui t'indigne tant - y a-t-il deux poids et deux mesures, je veux dire : pourquoi les OVNI sont-ils rejetés par l'ensemble de la communauté scientifique, alors que, par exemple, les météorites furent acceptées lorsque la preuve testimoniale en fut apportée par Biot à l'Académie des Sciences ? Ne me dis pas que la preuve des météorites n'était pas seulement testimoniale, mais aussi "matérielle" - des morceaux de pierres tombés du ciel ayant été ramassés par Biot sur les lieux, et emportés par lui à Paris. Je dis qu'elle n'était que testimoniale (tout comme pour les marques au sol laissées par les OVNI), car il fallait bien croire sur parole les paysans qui avaient vu ces pierres tomber, et Biot qui prétendait que les exemplaires ramenés par lui étaient !

Non, la vraie raison pour laquelle les météorites furent acceptées à ce moment-là, elle tient à ce que la chimie et la cristallographie étaient suffisamment développées à l'époque pour fournir d'emblée le cadre expérimental et conceptuel nécessaire à leur analyse et à leur compréhension. Un siècle ou deux plus tôt, il n'en était pas ainsi, et les météorites étaient récusées, bien que les preuves testimoniales des chutes de pierres venues du ciel, fussent déjà aussi bien acquises...

Les épistémologues nous renseignent comment la science devrait se faire, les historiens des sciences nous apprennent comment elle se fait. Tout phénomène nouveau (dont il est légitime de douter dans un premier temps, par prudence scientifique) n'est, en général, pris en considération que s'il s'intègre dans un schéma conceptuel existant. A l'époque de Biot, les météorites pouvaient s'intégrer dans un tel schéma, pas avant. A notre époque, les OVNI ne peuvent pas (encore) s'intégrer dans la Science ; donc, en dépit de toutes les preuves testimoniales, ils sont récusés. Tu n'y changeras rien...

Ce refus est d'abord psychologique : depuis que la science existe, tous les phénomènes d'abord inexplicables que les croyances religieuses et / ou simplement populaires attribuaient à une intervention intelligente non humaine qualifiée souvent de "divine" ou de "diabolique" (comme la foudre, les calamités, etc) se sont révélés ration-

nellement explicables à partir des lois naturelles, sans intervention de l'esprit, ou d'un esprit. En sorte que les scientifiques ont pris l'habitude de considérer que tout nouveau phénomène semblant relever à première vue d'une intervention non humaine extérieure à la Terre, est, soit mal observé, soit réductible à un phénomène naturel non intelligent que le témoin n'a pas su reconnaître. L'attitude inverse est considérée comme une régression intellectuelle.

Il y a ensuite des arguments physiques. Notre connaissance actuelle de la structure topologique de l'Univers se limite à l'espace x, y, z, etc, à travers lequel nous n'imaginons pas que l'on puisse éviter de se propulser suivant une trajectoire continue pour aller d'une étoile à une autre. dans cet espace jouent les limitations relativistes de vitesse et d'énergie, interdisant les voyages à bord de très petits engins comme les OVNI, dans des temps raisonnables et avec suffisamment de "carburant". L'atterrissement unique d'un immense vaisseau spatial venu des espaces intersidéraux en plusieurs milliers d'années ne choquerait pas le physicien, mais non pas ce va et vient de petites navettes, semblant par surcroît défier les lois de l'inertie dans notre propre atmosphère. Voici l'une des vraies raisons du refus des OVNI par les "rationalistes". Il y a longtemps que nous avons pensé, nous ufologues, que peut-être la structure topologique de l'Univers est plus complexe qu'on ne l'admet aujourd'hui, et qu'il pourrait exister des "raccourcis" spatio-temporels pour les déplacements entre étoiles, n'impliquant d'ailleurs aucune violation des limitations relativistes dans l'espace à 4 dimensions classique. Des modèles mathématiques existent dès à présent (univers dits "jumeaux"), mais nous ne savons absolument pas si, par delà leur logique interne indiscutable, ils s'appliquent au réel et possèdent un sens physique. De tels modèles permettraient de lever l'hypothèque des impossibilités inertielles : un OVNI qui vire à angle droit à vitesse très élevée, ne serait en réalité animé d aucun mouvement dans x, y, z, etc ; il y occuperait une suite de positions instantanées successives, entre lesquelles il utiliserait les "raccourcis" envisagés plus haut - ce qui correspond d'ailleurs à certaines observations de disparition sur place et de réapparition immédiate à proximité. Mais enfin, tout ceci est encore de la science-fiction, tant que la Physique la plus orthodoxe et la plus rationnelle, dans ses recherches de pointe, n'aura pas ouvert une brèche dans nos notions actuelles d'espace et de temps. Et nous ne savons, ni si elle en ouvrira une jamais, ni quand.

Je suis, pour ma part, trop âgé, et surtout ma formation d'expérimentateur me laisse trop de lacunes théoriques, pour songer à entreprendre personnellement des recherches dans cette voie. Mais je sais que des chercheurs (qui ne

Jean-Pierre Petit

Exit l'isocélie

On se souvient de la fracassante conférence de presse donnée naguère par Jean-François Gille, Jean-Charles Fumoux, et organisée par Schnieder. Et des titres de presse qui suivirent :

ATTERRISSAGE DES OVNI : UNE TROUBLANTE LOGIQUE

LE VERDICT DE TROIS SCIENTIFIQUES FRANÇAIS

Au moment où nous écrivons ces lignes les éditions du Rocher diffusent à tour de bras un ouvrage consacré au sujet.

Quid de cette isocélie. Et bien c'est une théorie construite avec des rameaux de fraisier.

On se souvient de la théorie d'Aimé Michel, émise en 1958 et appellée par lui Orthothénie. Théorie selon laquelle on pouvait dans la masse des quasi atterrissages d'Ovnis, déceler des alignements, de trois, quatre points et plus. Une étude statistique montra qu'en fait, en respectant les critères retenus par Aimé, ces alignements pouvaient n'être que le fait du hasard.

En pointant sur la carte de France 76 quasi atterrissages, Fumoux se mit, lui, à chercher des triangles isocèles. Les sites ne sont connus qu'avec une certaine marge d'erreur. Soient trois points A, B, C représentant des quasi atterrissages. Fumoux compara AB et AC, puis BA et BC, puis CA et CB pour tous les ensembles de trois points. Si deux segments étaient différents de moins d'une certaine quantité d, alors le triangle était retenu comme quasi isocèle. Et Fumoux commença son dénombrement. La distance d était prise égale à 2,5 km.

Le nombre de triangles isocèles parut à celui-ci très impressionnant. Il montra ses études à Gille, qui décida de faire une simulation à l'aide d'un

• • •
s'occupent pas nécessairement d'OVNI) y pensent.

En tout cas, il est absolument vain de faire prendre au sérieux les rapports d'OVNI même les mieux établis, par la communauté scientifique, tant que la science ne sera pas assez avancée pour les intégrer. Et elle est bien loin de l'être...

ordinateur, en utilisant une méthode semblable à celle de Vallée, qui avait réduit à néant l'orthothénie jadis.

A
B
C

Gille rendit d'ailleurs compte de son travail dans un article paru dans le numéro 192 de Lumière dans La Nuit, Février 80. Il avoue qu'il avait aussi cherché à démontrer que l'isocélie se ramenait au hasard, et ce par une méthodologie strictement scientifique. A sa grande surprise il n'y était pas parvenu et la conclusion de son étude était au contraire qu'il y avait moins d'une chance sur mille pour que cette triangulation des quasi atterrissages en France du 26 septembre 54 au 18 octobre 54 puisse être due au hasard.

Gille était couvert de diplômes éloquents, apparemment très sûr de lui, les media emboîtent le pas allègrement. Et cette découverte connaît un certain retentissement.

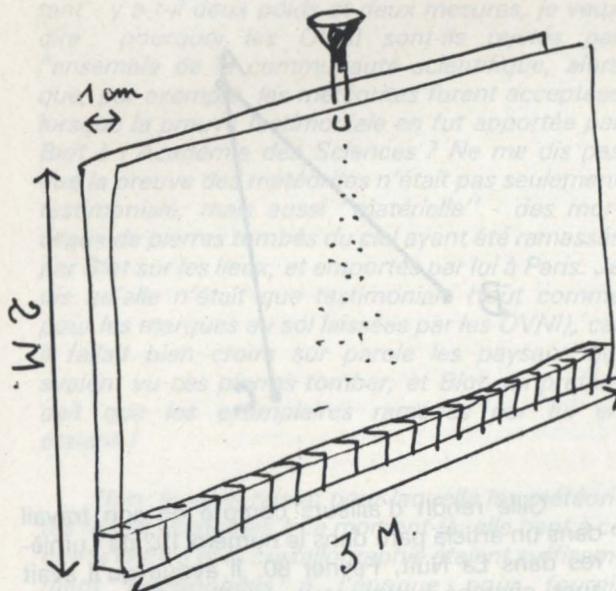
Les spécialistes du GEPAN décidèrent alors de se pencher sur cette étude faite par Gille. Le suite page 8

C'est pourquoi, pour ma part, j'ai renoncé à tout espoir, dans le contexte actuel, de promouvoir un intérêt pour l'ufologie au sein de la communauté scientifique. Une telle promotion ne pourra passer que par une ou plusieurs nouvelles "révolutions" de la Physique, mais non par un "forcing" psychologique prématûre.

Résultat de cette étude est consignée dans une note technique numéro 3, datée du 27 Avril 1981. Nous reprenons ici les grands traits de cette note, en essayant de la mettre à portée du lecteur.

LE HASARD

Plaçons sur le sol des boîtes carrées enserrées entre deux plaques de verre, comme suit :



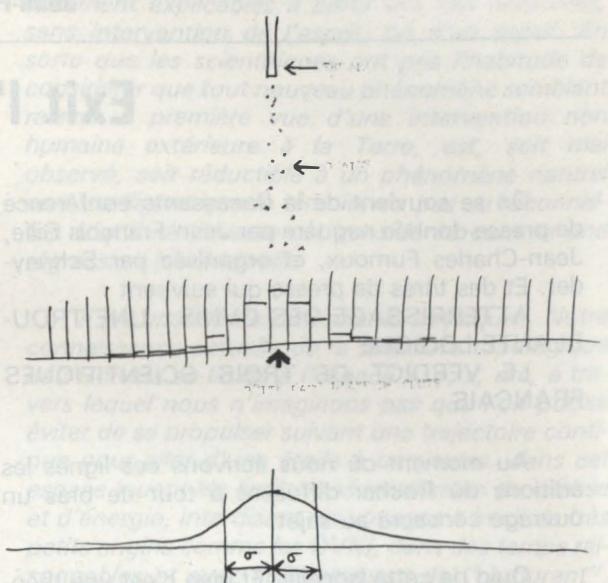
Donnons pour fixer les idées des chiffres. La distance entre les plaques : un centimètre. L'entrée de chaque boîte : $1 \text{ cm} \times 1 \text{ cm}$.

Un tube permet de laisser tomber, d'une hauteur disons de 1 m, des particules très légères. Du sable, ou mieux : de la poussière.

Une boîte est dans l'axe de chute. C'est elle qui va en principe recevoir le plus de poussière. Mais la poussière tombera dans les boîtes voisines, et même dans les voisines des voisines, etc...

La turbulence de l'air, la forme aléatoire de la particule de poussière, et d'autres facteurs (électrisation, etc...) créent la DISPERSION du point du chute. Avec des boîtes assez serrées on approche assez bien la fameuse "courbe en cloche" de Gauss, qui est indiquée en bas du dessin. Cette courbe a deux inflexions. Le repérage de ces inflexions et leur distance vis à vis du sommet de la bosse, permet d'évaluer cette dispersion, et une distance caractéristique nommée écart-type.

Nous avons donc fait une EXPERIENCE. Nous avons jeté par exemple mille grains. Et ces grains



se sont répartis dans les différentes boîtes. Prendons la boîte centrale, celle qui a le plus de grains. L'abscisse de l'axe de la boîte est X_m . Elle a reçu P grains. C'est à dire une fraction $P/1000$ des grains. Ces grains sont tombés entre l'abscisse $X_m + 0,5 \text{ cm}$ et $X_m - 0,5 \text{ cm}$. La largeur de la boîte étant 1 cm.

Inversement nous pourrons, en lançant un grain de plus, dire qu'il a $P/1000$ chances de tomber dans cette boîte là. Le raisonnement, la mesure, que nous avons faite pour cette boîte centrale, nous aurions pu le faire pour toutes les boîtes.

Et la courbe de gauss, déduite de notre expérience, nous fournit au démeurant une prédition probabiliste de la chute des grains. Plus on s'éloigne de l'axe et plus cette probabilité est faible. Et la probabilité décroît très vite. Vers les bords la courbe de Gauss est de plus en plus aplatie, proche de l'axe. Mathématiquement parlant nous dirons que sa décroissance est exponentielle.

Vidons les boîtes en laissant le système en place. Allons faire un tour. Quand nous revenons une certaine boîte contient une particule. La question qui se pose est alors :

— Mon robinet à grains était-il mal fermé. S'agit-il d'un grain qui est tombé tout "naturellement" de la trémie, ou s'agit-il d'un grain étranger qu'une personne a délibérément placé dans cette boîte pour constituer une sorte de message ?

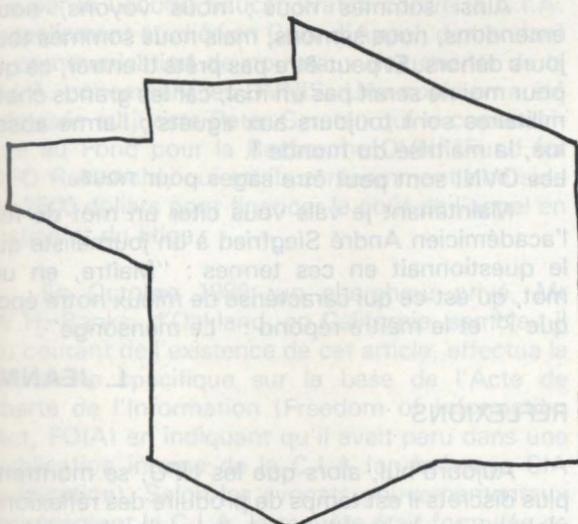
Pour le savoir je peux me référer aux probabilités. Plus le grain sera loin de l'axe et moins il y aura de chance pour que sa présence soit due au hasard.

Disons que, quantitativement on se réfèrera à une comparaison effectuée entre la distance du grain à l'axe de chute, et la mesure de l'écart-type.

Ecart-type qui traduit le phénomène de dispersion, le fait que les grains ont naturellement tendance à quitter leur trajectoire pour tomber à côté de leur point de chute (comme disait mon adjoint).

SIMULATION :

La machine à simuler l'isocélie est plus complexe. Mais le principe est le même. On ne jette pas cette fois des grains, mais on utilise un ordinateur. Machine qui va répartir aléatoirement des points sur une surface. La surface est la France. Et le nombre de points est de 76.

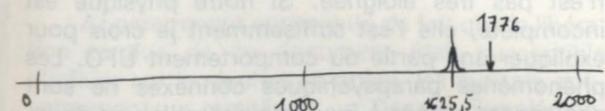


La France de Jean-François GILLE

L'Ordinateur effectue alors les dénombrements et retient les triangles quasi isocèles, selon le critère choisi. Gille effectue quatre essais et trouve :

1621
1637
1613
1631

ensemble à partir duquel il calcule aussitôt une moyenne égale à 1625,5 Gille trouve ces valeurs très "centrées" et n'insiste pas. Il calcule par ailleurs l'écart-type (il existe une formule qui permet de le faire) et trouve une valeur de 10,63.



Voici donc ce tas de poussière dû au seul hasard.

Remplaçons le nombre de triangles quasi isocèles par une distance et nous obtenons la figure ci-dessus. Le "grain" correspondant au phénomène observé semble bien loin de l'axe du tas. Gille calcule même la probabilité pour que sa présence, à quatorze fois l'écart-type (1776-1625,5) : 10,63 = 14,158) et trouve $10^{-23}!!$

Pas de doute, les extraterrestres nous font des signes et cet excès de triangles isocèles est un fil conducteur.

LE TRAVAIL DU GEPAN

Le GEPAN a voulu refaire la démarche de GILLE pour la contrôler pas à pas. Primo le contour géométrique représentant la France a été affiné.

Ensuite le nombre d'essais a été porté à cent (au lieu de quatre). Des tests statistiques de signification ont été faits, afin de savoir quelle était la limite de confiance de la moyenne et de l'écart-type ainsi calculés. Et c'est la fin de l'histoire, la fin de l'Isocélie. La moyenne trouvée au GEPAN est de 1727 et l'écart-type de 81,62.

L'étude plus serrées donne les fourchettes sur cette moyenne et sur cet écart-type.

Le GEPAN a étudié l'influence de la rotundité de la Terre (négligeable) et du contour.



CONTOUR GEPAN : LIGNE CONTINUE
CONTOUR GILLE : EN POINTILLÉ

Dans tous les cas de figure (et pour plus de précision nous renvoyons le lecteur à la note n°3) le nombre de triangles issus du dépouillement des observations (1776) est assez proche de la valeur moyenne pour que ceci puisse être imputé au seul hasard. Le grain est DANS LE TAS.

LES ERREURS DE GILLES :

Elles sont multiples. Mais la principale se voit immédiatement. Le contour représentant la France conduit à une aire géographique plus grande. Ce qui revient à diminuer artificiellement la valeur relative d servant de critère au dénombrement des triangles quasi isocèles. D'où une valeur faible obtenue par la simulation (1625,5 en moyenne).

Le GEPAN a évalué, toujours par ces simulations, l'influence de la valeur de d sur le nombre de triangles quasi isocèles trouvés :

La variation trouvée est linéaire et une diminution de cent mètres, par exemple de la distance d, conduit à un nombre de triangles quasi isocèles plus élevé de 76 unités.

CONCLUSION

Face au problème OVNI il ne faut rejeter a priori aucune démarche. Qui peut se vanter de suivre la bonne approche ?

Mais il ne doit pas y avoir tromperie sur la marchandise. Les réflexions, études diverses, devraient porter en exergue un avertissement quant au contenu, à la manière dont les produits alimentaires font état du contenu en anti oxydants, colorants et additifs divers. Une réflexion peut être même littéraire, comme la science fiction. Sans qu'on puisse encore actuellement expliquer pourquoi, il semble bien que le massage de la SF laisse loin derrière lui les spéculations des futurologues (qui ont toujours un futur de retard). Lorsqu'on choisit une démarche scientiste, c'est à dire utilisant les outils scientifiques du moment, il faut en respecter les règles. Rien n'empêche par ailleurs à la libre spéculation de s'exercer. Je dirais même que ce sont deux démarches complémentaires. Le tout est de séparer ce qui est démarche rationnelle et simple intuition.

ANNONCES

RECHERCHE et ACHETE ouvrage du Dr Jacques Vallée "Les messagers de la déception" (Editions TCHOU ou autre ?)
Ecrire / faire offre à M. THOMÉ Roger - n° 6, La Pointerie 55170 ANCERVILLE-GUE (Meuse).

ACHETE tous livres OVNI en français, publiés avant 1960 (même en mauvais état).
Faire offre à M. Jean BASTIDE 5, avenue Maurice Blondel 13100 AIX-EN-PROVENCE.



Courrier



OPINION ET CITATION

Malgré tout ce qui a été vu, décrit, supposé, nous en sommes toujours au même point, à l'extérieur du phénomène.

Comme le peuple devant le château en fête jadis. Il voit les lumières, entend les musiques, les chants, et les rires et hume les relents de cuisine. Mais hélas, le château n'a pas de porte, et le peuple ne peut participer.

Ainsi sommes nous ; nous voyons, nous entendons, nous sentons, mais nous sommes toujours dehors. Et peut-être pas prêts d'entrer, ce qui pour moi ne serait pas un mal, car les grands chefs militaires sont toujours aux aguets ; l'arme absolue, la maîtrise du monde !
Les OVNI sont peut être sages pour nous.

Maintenant je vais vous citer un mot de feu l'académicien André Siegfried à un journaliste qui le questionnait en ces termes : "Maître, en un mot, qu'est-ce qui caractérise de mieux notre époque ?" et le maître répond : "Le mensonge".

L. JEANNE

RÉFLEXIONS

Aujourd'hui, alors que les UFO, se montrent plus discrets il est temps de produire des réflexions globales sur le problème et d'exploiter le matériel des vagues récentes, l'effort que vous faites dans ce sens mérite d'être salué.

Peut-être pouvons nous être déçus de voir que les années passent, le champ d'investigation, au lieu de se resserrer comme à l'approche de la vérité ne fait que s'élargir. Doit-on en conclure que nous nous éloignons de la solution ? Vraisemblablement non, mais nous nous apercevons au contraire que nous sommes confrontés à un phénomène de synthèse où aucun des composants n'est à négliger, et surtout pas le comportement humain et l'aspect sociologique puisque, bien souvent, l'information nous parvient filtrée par ces éléments.

Toutefois il me semble de plus en plus probable que d'un point de vue théorique la solution n'est pas très éloignée. Si notre physique est incomplète, elle l'est suffisamment je crois pour expliquer une partie du comportement UFO. Les phénomènes parapsychiques connexes ne sont pas encore, quant à eux matérialisables en équa-

Richard H. Hall, "Mufon" (USA)

Un document de la C.I.A. : l'air force "embarrassée" par le cas de Socorro

Un document de la C.I.A. récemment rendu public, publié en 1966, indique que l'U.S. Air Force considérait le cas de Socorro, Nouveau-Mexique, comme "le cas le mieux documenté ayant été recueilli" ("the best-documented case on record") et qu'ils étaient "embarrassés, intrigués" ("puzzled") par cette affaire. Le document incriminé, par ailleurs sans intérêt, composé de 16 pages, fit son apparition en Janvier 1981 de façon indirecte, comme conséquence de l'action en justice intentée par le Ground Saucer Watch contre la C.I.A. actuellement étudiée en Cour d'Appel, demandant la communication de nouveaux documents de la C.I.A. concernant les OVNIS. Une copie en a été adressée au juriste Peter Gersten qui le communiqua au Fond pour la Recherche OVNI (Fund for UFO Research), qui attribua récemment une aide de 2500 dollars pour financer le coût de l'appel en justice et du litige.

En Octobre 1980, un chercheur privé, Mr W.H. Banks, d'Oakland, en Californie, semble-t-il au courant de l'existence de cet article, effectua la démarche spécifique sur la base de l'Acte de liberté de l'Information (Freedom of Information Act, FOIA) en indiquant qu'il avait paru dans une publication interne de la C.I.A (an in-house CIA publication). Selon les avocats gouvernementaux représentant la C.I.A. la requête était formulée de façon assez spécifique, car lors d'une nouvelle recherche le texte fut localisé, ayant été improprement classé dans la rubrique "Renseignement-Espionnage" ("Intelligence-Espionnage"). Bien que la publication de la C.I.A. elle-même, "Etudes sur le Renseignement" ("Studies in Intelligence") soit classifiée comme étant secrète (SECRET), les avocats gouvernementaux déclarèrent que des articles y étant publiés peuvent revêtir des classifications variables ou même être sans classification (la question de savoir comment l'on peut en connaître l'existence est une autre histoire). Après avoir éclairci ce point avec l'Air Force, la C.I.A adressa le document à Mr Banks, du Ground Saucer Watch (GSW), ainsi qu'à Mr Gersten, actuel représentant en cour d'appel de l'association des Citoyens Contre le Secret OVNI (Citizens Against UFO Secrecy CAUS).

Apparemment conscients du fait que la libération tardive de ce document était susceptible d'influer sur le résultat en appel, les avocats gouvernementaux remplirent un Dossier Supplémentaire (Supplemental Brief) en Cour d'Appel et en notifièrent Gersten, expliquant en détails les circonstances de sa découverte. "Le document découvert récemment par la C.I.A. ne met en aucune façon en doute l'honnêteté de cette recherche (menée antérieurement sur ordre de la cour). Néanmoins, nous classons ce document récemment découvert dans le dossier remis à la cour (d'appel) dans l'intérêt d'une divulgation pleine et entière", selon le dossier. ("The document recently discovered by C.I.A. in no way impunes (sic, for : impugnes) the integrity of that (prior court-ordered) search. Nevertheless, we file this recently uncovered document with the Court in the interest of complete and full disclosure"). Selon le dossier, le document n'était pas indexé "sur l'un des deux systèmes d'indexage automatique existant à l'Office de Référence Centrale de la C.I.A. à l'époque de la recherche basée sur le FOIA à propos de ce cas" ("on either of the two automated index systems which existed in the C.I.A.'s Office of Central Reference at the time of the FOIA search in this case").

L'article en question était écrit par le Major Hector Quintanilla, Jr., alors Chef du groupe d'étude des OVNI de l'Air Force dans le cadre du Projet Livre Bleu (Blue Book). Pour sa plus grande part, il consiste en un historique extrêmement condensé des OVNI selon le point de vue de l'Air Force ressemblant à une nouvelle version rabâchée des célèbres "feuilles d'informations" ("fact sheets") des années 1960. Le dernier quart environ de cet article consiste en un compte-rendu raisonnablement objectif du cas d'atterrissement du 24 Avril 1964 (excepté pour le fait qu'il omet de mentionner les deux silhouettes humanoïdes près de l'"engin").

Diagnostic : Non Identifié "Diagnosis : Unsolved")

Sous le sous-titre "Diagnostic : Non Identifié ("Diagnosis : Unsolved"), Quintanilla déclare : "Il ne fait aucun doute que Lonnie Zamora vit un objet qui lui laissa une forte impression. Il n'est pas plus question de mettre en doute l'honnêteté et la crédibilité Zamora. C'est un officier de police sérieux, un pilier de son église, un homme bien accoutumé à la reconnaissance des véhicules aériens dans son secteur. Il est embarrassé, intrigué par ce qu'il a vu, et, franchement, nous aussi. Ce cas est le mieux

documenté de nos archives, et nous avons été encore incapables, en dépit d'une recherche minutieuse et approfondie de découvrir le véhicule ou autre stimulus qui effraya Zamora au point de le paniquer".

"There is no doubt that Lonnie Zamora saw an object which left quite an impression on him. There is also no question about Zamora's reliability. He is a serious police officer, a pillar of his church, a man well versed in recognizing airborne vehicles in his area. (He) is puzzled by what he saw, and frankly, SO ARE WE. This is the best-documented case on record, and still we have been unable, in spite of thorough investigation, to find the vehicle or other stimulus that scared Zamora to the point of panic".

Quintanilla continue, en décrivant le contrôle approfondi mené dans le but d'expliquer la nature de l'objet par une observation d'un engin conventionnel ou expérimental (ceci étant confirmé par le présent auteur (Richard Hall, Ndt) qui vit le rapport complet de l'Air Force sur ce cas). Il fait référence à l'analyse d'échantillons de sol par le Laboratoire des Matériaux de l'Air Force (Air Force Materials Laboratory), dont un fragment se trouve dans les archives de l'Air Force. Il ajoute aussi néammoins : "l'analyse en laboratoire des buissons brûlés ne fit apparaître aucun produit chimique susceptible d'avoir été un résidu de combustible". ("Laboratory analysis of the burned brush showed no chemicals that could have been propellant residue"). Aucun rapport de cette analyse ne se trouve dans le dossier de ce cas.

Lors d'une description des moyens mis en œuvre par l'US Air Force dans l'analyse des "spécimens physiques" ("physical specimens") faite précédemment, Quintanilla mentionne le Battelle Memorial Institute, Libby Owens et la Corning Glass, entre autres groupements. Où se trouvent les rapports relatifs à de telles analyses physiques ? Ils ne sont certes pas tombés dans le domaine public. Quelle organisation se chargea-t-elle d'analyser les échantillons de broussailles de Socorro ? et où se trouve le rapport scientifique ? Une réponse partielle pourrait être suggérée par le texte d'une lettre que m'adressa le Dr James E. Mc Donald en date du 5 septembre 1968, de laquelle j'extrais le fragment suivant : "... une dame qui est actuellement chimiste radiologue au Service de la Santé Publique de Las Vegas se trouva être concernée par la réalisation de quelques analyses spéciales de matériaux collectés sur le site de Socorro, et, se trouvant là, le lendemain matin, elle déclare qu'il y avait une parcelle de sable fondu et resolidifié exactement sous le lieu d'atterrissement. J'ai parlé avec elle tant par téléphone qu'en tête à tête récemment, ici, à Tucson, et lui demandais d'effectuer quelque recherche ultérieure... Elle fit des analyses sur les liquides exsudés des tiges de

plantes grasses et mesquites écorchées. Elle dit qu'il y avait quelques matériaux organiques qu'elle ne pouvait identifier, mais la plus grande partie de la substance qui était sortie par les fentes et les boursouflures des tiges n'étaient que des sèves émises par le phloème et le xylème. Peu après qu'elle ait terminé son travail, le personnel de l'Air Force vint lui prendre toutes ses notes et ses matériaux et lui dit qu'elle ne devait plus jamais en parler".

"...a woman who is now a radiological chemist with the Public Health Service in Las Vegas was involved in some special analyses of materials collected at the Socorro site, and when she was there, the morning after, she claims that there was a patch of melted and resolidified sand right under the landing area. I have talked with her both by telephone and in person here in Tucson recently, and am asking (her) to do some further checking... She did analyses on the plant-fluids exuded from stems of grease-wood and mesquite that had been scorched. She said there were a few organic materials they couldn't identify but most of the stuff that had come out through the cracks and blisters in the stems were just saps from the phloem and xylem. Shortly after she finished the work, Air Force personnel came and took all her notes and materials and told her she wasn't to talk about it any more".

Le Dr Mc Donald était un physicien spécialiste de l'étude de l'atmosphère, de très haute renommée, travaillant à l'Université de l'Arizona, à l'Institut de Physique Atmosphérique.

L'article de Quintanilla, étant écrit pour une publication secrète de la C.I.A. est étonnamment pauvre en informations et constitue sans aucun doute un reflet fidèle de sa propre enquête peu efficace, orientée négativement. En cette même année 1966. Quintanilla se trouva pris sous le tir nourri des mass-medias et des Membres du Congrès, et insista pour dire que les policiers témoins d'OVNI avaient été trompés par un satellite et par la planète Vénus. Ils avaient d'abord vu un objet de grand diamètre, structuré qui illumina la route à faible distance qui s'éloigna ensuite et fut aperçu sous la forme d'une source lumineuse ponctuelle planante en sus de la planète Vénus également visible.

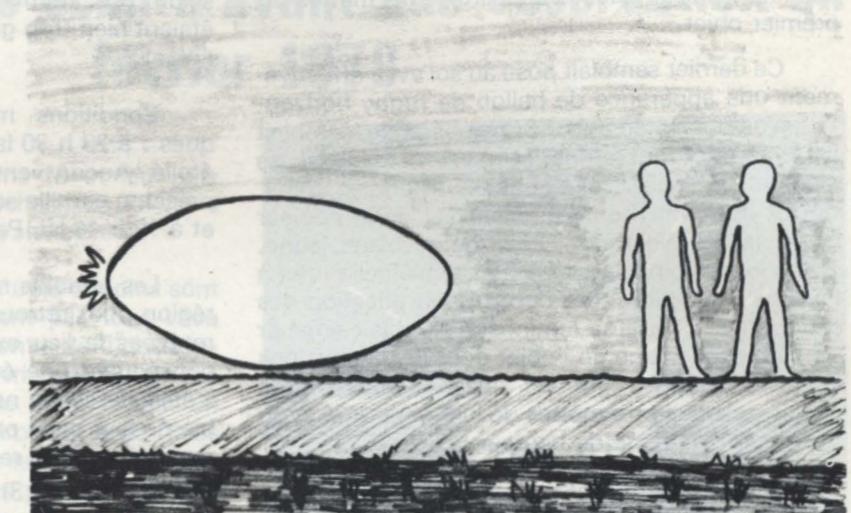
L'état des communications entre l'Air Force et la C.I.A. au sujet de l'information sur les OVNI dans les années 1960 est inconnu. Si Quintanilla était à ce moment la principale source d'information de l'Air Force, il est alors tout à fait possible que la C.I.A. se trouva égarée à l'image de l'information OVNI émanant de l'USAFA. La confession de Quintanilla dans une publication de la C.I.A. selon laquelle Socorro est inexplicable et "intrigante" ("puzzling") doit être comprise comme émanant d'un sceptique presque total dont l'approche consistait à épingle une étiquette explicative sur chaque et chacun des cas OVNI étiquette qui pouvait l'expliquer de façon conventionnelle. Le document récemment rendu public par la C.I.A. suggère principalement que sa "foi" fut quelque peu secouée par le rapport de Socorro !

Enquête de M. Carette

Atterrissage

avec
humanoïdes
près de St-Omer
(Pas-de-Calais)

le 21
ou 22 août 1975



Pres de St Omer. (P.d.C.) 21 ou 22 AOUT 1975.

Deux jeunes étudiants âgés respectivement de 17 et 20 ans au moment des faits, étaient des passionnés de moto. Absolument pas intéressés par le phénomène OVNI, ils n'avaient jamais eu affaire au phénomène auparavant. Ils sont domiciliés à Boulogne-sur-Mer et ont réclamé l'anonymat.

Lors d'une rencontre motocycliste qui avait lieu à Boulogne, les deux jeunes gens servaient d'intermédiaire entre les journalistes sur place et les services rédactionnels d'un important journal régional du nord, ayant son siège à Lille.

Bénéficiant d'une commission tous les soirs de la manifestation ils faisaient l'aller et retour, Lille/Boulogne pour transporter les articles de presse.

• • •

quant" ("puzzling") doit être comprise comme émanant d'un sceptique presque total dont l'approche consistait à épingle une étiquette explicative sur chaque et chacun des cas OVNI étiquette qui pouvait l'expliquer de façon conventionnelle. Le document récemment rendu public par la C.I.A. suggère principalement que sa "foi" fut quelque peu secouée par le rapport de Socorro !

MUFON UFO JOURNAL N° 157 MARCH 1981
pages 6-7

Le 21 ou le 22 Août - ils ne peuvent plus préciser le jour exact - lors du retour sur Boulogne en moto ; il était aux environs de 23 h 30 et ils se trouvaient entre Arques et St Omer, le lieu précis leur étant resté inconnu. Une voiture, ou ce qu'ils estimaient être une voiture, les suivait à environ cinq mètres derrière, à la même vitesse, lorsqu'elle disparut brutalement, comme volatilisée, au grand étonnement des témoins... Une bonne dizaine de mètres plus loin, après un léger double virage, ils remarquèrent sur leur gauche, une lueur comparable à la lumière d'une lampe électrique. Le conducteur s'arrêta afin de mieux voir de quoi il s'agissait. Cette lumière était à environ 200 ou 300 mètres du bord de la route, sur une surélévation de terrain.

(Traduction : M. Jean BASTIDE, auteur de "la mémoire des OVNI", Mercure de France, 1978 :

NDT :

a) phloème et xylène sont des termes usités en biologie pour désigner certains types de tissus végétaux ;

b) le CAUS édite une revue : "Just Cause" adresse :

Citizens Against UFO Secrecy, PO Box 4743 Arlington, VA 22204, USA

c) étant en correspondance avec M. Hall et le CAUS depuis des années, je peux affirmer que tout ceci est exact.

Ils virent alors que cet ensemble lumineux était en fait composé de trois parties distinctes : une forme ovale ressemblant à un œuf ou à un ballon de rugby horizontal, et deux silhouettes humaines lumineuses, placées à environ trois mètres du premier objet...

Ce dernier semblait posé au sol avec effectivement une apparence de ballon de rugby horizontal ; il ne présentait aucune protubérance, semblait lisse, au contour bien net et régulier. Aucun autre élément particulier, tels hublots, antennes, pieds, ne fut observé. Il était lumineux et de la couleur d'une lampe électrique, c'est-à-dire blanc jaune. Selon les témoins, une lumière semblait clignoter à l'arrière de l'objet (côté opposé à la question des silhouettes). Toute la luminosité semblait émaner de l'intérieur même de l'objet dont les dimensions estimées de visu par les observateurs fortuits sont : trois à quatre mètres de longueur et environ un mètre cinquante de hauteur.

Durant toute l'observation, aucun son ne fut perçu.
(Michelin 51, pli 3)

Deux silhouettes humanoïdes se tenaient à quelques trois mètres à droite de l'objet, debout côté à côté. Soudain l'être le plus près de l'OVNI partit du côté droit - par rapport à l'objet - et le second le suivit presque immédiatement, mais avec un léger décalage. Les témoins eurent l'impression que ces êtres mouvaient leurs jambes et marchaient, mais leur déplacement était impressionnant quant à leur vitesse : "Ils se déplaçaient à une vitesse vertigineuse !" dirent les jeunes gens. Ils produisaient aussi un dégagement lumineux qui semblait émaner de leur corps, et de couleur toujours comparable à celle d'une lampe électrique. Ils avaient une totale apparence humaine avec une tête, un tronc, des membres, mais on ne voyait que leur contour, leur silhouette lumineuse. Depuis la distance où ils étaient, les témoins évaluent la taille apparente des êtres aux environs de deux mètres.

Pris de frayeur, les jeunes gens s'enfuirent sitôt après le déplacement des humanoïdes. Ils remirent la moto en marche normalement. Quelques kilomètres plus loin, toujours en rase campagne, ils virent dans le rétroviseur de la moto, vers le lieu de leur observation, un objet lumineux identique à celui qu'ils venaient de quitter, qui décollait en oblique : vraisemblablement le leur !

Pendant toute l'observation, dont la durée n'a pu être estimée, les témoins restèrent dans un profond silence ; l'un d'eux dit : "J'avais le sentiment d'être isolé du reste du monde, dans ce profond silence qui nous entourait."

Les êtres ne semblaient pas avoir d'occupation particulière, au moment de l'observation. Seul

leur déplacement légèrement décalé et extrêmement rapide fût noté.

Ce qui chagrine les témoins est le fait que, selon nos normes habituelles, les humanoïdes étaient bien trop grands pour pouvoir rentrer dans l'objet.

Conditions météorologiques et astronomiques : à 23 h 30 la nuit était tombée avec un ciel étoilé. Aucun vent remarqué ; lune normalement présente car elle se levait à 18 h 58 HL Paris le 21, et à 19 h 44 HL Paris le 22 Août.

Les témoins retournèrent par la suite dans la région pour retrouver l'endroit, mais ne retrouvèrent pas le lieu exact de leur observation ni par conséquent une éventuelle trace au sol. L'affaire s'était passée la nuit et leur frayeur compréhensible ne leur avait pas laissé le loisir de prendre des repères pour un retour ultérieur.

(Michelin 51, pli 3)

EXPOSITION DU CERCLE, L.D.L.N DEUX SEVRES-VENDÉE, COURANT 1981

(UN EXEMPLE A SUIVRE !)



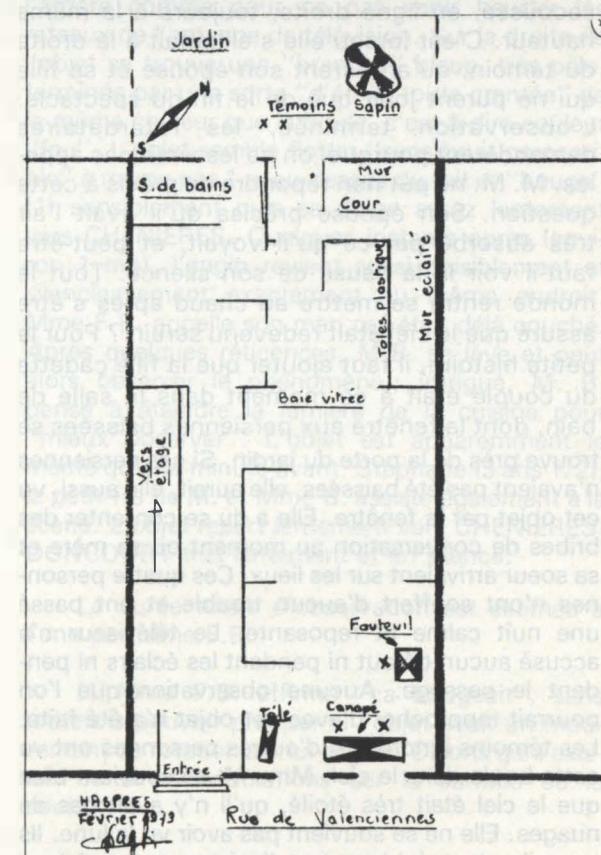
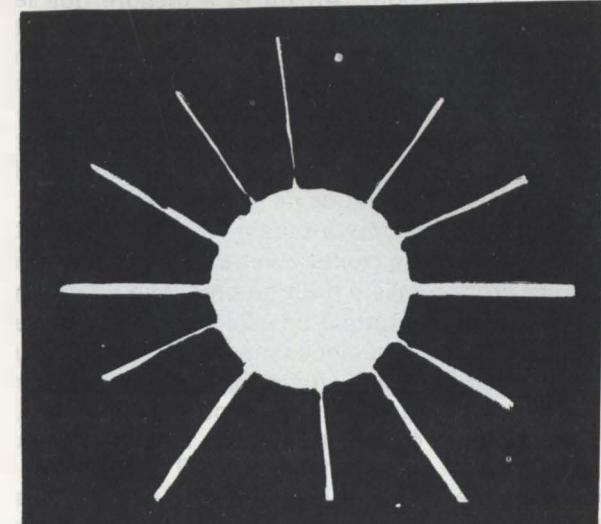
Enquête de C. Naglin

Nord : étranges éclairs avant une observation en février 1979

Les témoins : M. et Mme M et leur fille ainée, habitant HASPRES. Michelin 53 Pli n° 4 à mi chemin entre Cambrai et Valenciennes

Les lieux et les faits : les trois témoins sont d'accord sur les faits mais n'ont pas tous vécu exactement les mêmes moments de l'observation. Celà se passait fin Février 1979, ils ne peuvent être plus précis sur la date. C'était un jour de semaine, il était environ 21 h 30. Tous trois étaient dans le salon et le téléviseur était en marche. Monsieur M. assis presque en face du récepteur sommeillait. Madame M. et sa fille, assises dans un canapé, avaient l'écran un peu sur leur gauche et faisaient face, à travers une autre pièce à une grande fenêtre donnant sur une cour et une véranda. Cette cour est entièrement fermée par un mur de 2 m 50 de haut environ. On accède au jardin en passant par une porte toujours fermée, aménagée dans ce mur. La véranda est en tôles de plastique blanc. Les murs de la cour sont peints d'une couleur très claire, presque blanche.

Alors que la soirée se déroulait calmement, Madame M. et sa fille virent très distinctement qu'un éclair très blanc, provenant de l'extérieur de la maison, illuminait soudain la véranda et les murs de la cour. Celà ressemblait à un éclair d'orage très violent et a duré à peu près le même temps. Celà les fit sursauter et elles furent surprises qu'un orage qui ne s'était pas annoncé frappât la région si soudainement, particulièrement en cette saison. Quelques secondes plus tard un autre éclair identique en tous points au premier, attira de nouveau leur attention. Leur échange de paroles éveilla Monsieur M. qui, informé des faits, se leva, traversa la maison, gagna la véranda, puis la cour et sortit par la porte donnant sur le jardin. Madame M. et sa fille continuèrent à regarder la télévision. Toutefois, après un temps qu'elles estimèrent à 10 mm, ne voyant pas rentrer Monsieur M. elles décidèrent d'aller le rejoindre dehors et se dirigèrent elles aussi vers la porte du jardin. Juste de l'autre côté de cette porte elles le retrouvèrent immobile, le regard au ciel, contemplant un bien étrange spectacle. Presque à la verticale des témoins, en tous cas sous un angle d'au moins 70 à 80 ° se déplaçait une boule lumineuse grosse à ce moment là comme



une balle de ping-pong à bout de bras, qui lançait des rayons fixes en s'éloignant vers leur droite, pour diminuer encore de plus en plus

avec la distance avant de disparaître au loin, au bout de 10 secondes environ. Monsieur M. raconta alors à son épouse et à sa fille ce qu'il avait vu pendant les dix minutes où ils avaient été séparés : arrivé à l'entrée du jardin, il vit très loin vers sa gauche cette boule lumineuse très blanche, alors grande comme une grosse étoile, qui s'avancait dans sa direction (du moins en eut-il l'impression). Au fur et à mesure que le temps passait cette boule grossissait et s'approchait tout en restant très haut dans le ciel. Bientôt il pu voir qu'elle était entourée de rayons dont la longueur valait à peu près le diamètre de la boule. Leur nombre, leur longueur et leur puissance ne variaient jamais comme si cette boule était piquée de gros clous lumineux. Bientôt, elle se trouva face à lui. Elle paraissait très haut dans le ciel et avait alors la dimension d'une grosse balle à bout de bras. Elle passa en direction de la pointe d'un sapin qui se trouve au bord du jardin, à quelques mètres de l'endroit où était le témoin (ce qui nous a permis d'apprécier sa hauteur angulaire par rapport à l'horizon). Ses contours étaient très précis ainsi que ceux des rayons.

L'ensemble était très blanc mais n'éclairait pas et ne faisait aucun bruit. Celà se déplaçait sans secousse, en ligne droite, toujours à la même hauteur. C'est lorsqu'elle s'éloignait à la droite du témoin, qu'arrivèrent son épouse et sa fille qui ne purent jouir que de la fin du spectacle. L'observation terminée, les retardataires demandèrent pourquoi on ne les avait pas appelés. M. M. ne put rien répondre de précis à cette question. Son épouse précisa qu'il avait l'air très absorbé par ce qu'il voyait, et peut-être faut-il voir là la cause de son silence. Tout le monde rentra se mettre au chaud après s'être assuré que le ciel était redevenu serein ? Pour la petite histoire, il faut ajouter que la fille cadette du couple était à ce moment dans la salle de bain, dont la fenêtre aux persiennes baissées se trouve près de la porte du jardin. Si ces persiennes n'avaient pas été baissées, elle aurait, elle aussi, vu cet objet par la fenêtre. Elle a du se contenter des bribes de conversation au moment où sa mère et sa soeur arrivaient sur les lieux. Ces quatre personnes n'ont souffert d'aucun trouble et ont passé une nuit calme et reposante. Le téléviseur n'a accusé aucun défaut ni pendant les éclairs ni pendant le passage. Aucune observation que l'on pourrait rapprocher d'avec cet objet n'a été faite. Les témoins ignorent si d'autres personnes ont vu cette boule dans le ciel. Mme M. se souvient bien que le ciel était très étoilé, qu'il n'y avait pas de nuages. Elle ne se souvient pas avoir vu la lune. Ils connaissaient évidemment l'existence du phénomène mais n'y portaient pas grand intérêt. M. M est retraité d'une grosse entreprise de la région. La fille aînée est employée de banque et était âgée de 20 ans au moment des faits. Rien ne prédisposait

ces personnes à être les témoins de cette manifestation.

Appréciations de l'enquêteur : Après examen de la carte et des indications reçues sur place, il semble que l'objet soit passé au Nord d'Haspres, sans doute entre cette commune et Noyelle-sur-Selle. La trajectoire devait être Sud-Ouest vers Nord-Est, sensiblement parallèle à la départementale D 88 reliant Haspres à Valenciennes. Le site ne représente rien de particulier, pas même une ligne H.T. ou un château d'eau. Les trois témoignages concordant, il n'y a aucun doute quant au fond de l'observation, d'ailleurs, les témoins n'ont rien de mystificateurs et souhaitent que leur récit ne leur attire pas une certaine presse. Pourtant, plusieurs choses nous frappent :

1) Les deux éclairs précédant l'observation : Si comme le déclare M. M., en arrivant au jardin, il a vu cette boule encore très petite, au loin, comment à cette distance a-t-elle pu éclairer si violemment les murs de la cour et la véranda ? S'agissait-il d'un phénomène météorologique ? Tout le monde est d'accord pour dire que le ciel était clair et qu'il n'y avait aucune menace d'orage. L'examen des alentours côté jardin, montre qu'il n'y a aucune maison, aucun atelier, aucun abri où on aurait pu souder à l'arc. D'ailleurs, la hauteur des murs est trop importante pour qu'une telle lumière pénètre dans la cour et la véranda. Alors avec les témoins acceptons l'idée que ces éclairs venaient de l'objet. S'ils émanaient de l'ensemble de la boule, perçus à une telle distance, aussi violamnet, ils ont du éclairer toute la région et ont eu beaucoup de témoins qui n'ont pas manqué, d'observer la source lumineuse. Mais la famille M. n'a pas eu connaissance d'autres témoins. On peut aussi supposer que c'est un des rayons observés autour de la boule qui s'est allongé pour venir frapper de loin le mur de la cour et une surface de terrain relativement réduite. Ou bien l'objet est passé très près de la maison, et s'est éloigné à une vitesse extraordinaire...

2) L'attitude de M. M. nous surprend un peu. Pourquoi face à une telle boule, de la grosseur d'une grosse balle à bout de bras, insolite au possible, n'a-t-il pas appelé sa famille ? Il n'a rien pu répondre à cette question. Son comportement paraissait normal au moment où il a été rejoint. Personnellement, nous aurions appelé femme, fille voisins pour qu'ils voient aussi. Mais celà ne nous est pas arrivé...

3) Le côté original de cette boule lumineuse "comme hérissee de clous" est aussi remarquable, et se rencontre peu fréquente à notre connaissance. A noter aussi la durée relativement longue de l'observation, si l'appréciation des témoins est exacte.

Mais, nous ne nous en tiendrons qu'aux faits

• • •

Enquête de Fabrice Zéni, Délégué Régional

Haucourt-Moulaine (Meurthe et Moselle)

Enquête effectuée à HAUCOURT-MOULAIN (54)

DATE ET HEURE : Vendredi 10 Octobre 1975 à 21 10.

LIEU : Haucourt-Moulaine, village de Meurthe et Moselle

Conditions atmosphériques : Il fait sombre et le temps est doux. Quelques étoiles apparaissent dans un ciel relativement dégagé. S'il y a du vent, il doit être alors très faible.

TEMOINS : Mme F.B. 50 ans, femme de ménage (désire garder l'anonymat), son mari M. B et leur petit-fils Stéphane 3 ans 1/2.

AVERTISSEMENT : Je vais rapporter le récit de Mme F. B. Cependant, j'ai recomposé celui-ci dans un souci de clarté et de chronologie des événements. En effet, Mme F. B. m'a fait un récit assez "anarchique" et le reproduire ici à l'état brut aurait demandé un effet fastidieux de compréhension. Cependant, j'ai essayé de respecter le plus fidèlement possible les propres termes de Mme F. B. ceux-ci figurent entre guillemets dans le récit qui va suivre.

RECIT :

Sur une chaise longue, attendant ses enfants qui devraient arriver en voiture, Mme F.B. se trouve dans la salle à manger. Impatiente, Mme F.B. se porte à la fenêtre et est "surprise" à la vue d'une "boule de feu" sur le toit de la maison d'en face, pense que "la maison brûle". Mme F.B. empressée va dans sa cuisine, ouvre la fenêtre et les volets. Mais elle se rend à l'évidence : il ne s'agit pas là d'un incendie mais d'une "boule" dont la substance rappelle un "feu". Cette boule étrange, légèrement "ovalisée" en-dessous éclaire tout le toit de la maison au-dessus de laquelle elle stationne et qui se trouve à environ 50 m du

• • •
rapportés et aux observations alléguées, le reste n'étant qu'hypothèses... Nous regretterons l'imprécision de date qui ne nous a pas permis de vérification météo et astronomique.



témoin. Cet objet occupe la place située exactement entre "ces deux petites pointes" terminant le faîte du toit à quatre pans, mais un peu plus vers l'arrière comme pour ne pas venir heurter les rateaux de l'antenne de télévision. Sur la droite de l'objet se trouve une "branche" bleue, très pâle, terminée par une sorte "d'étoile toute crantée" de la même couleur que la boule, c'est-à-dire couleur "feu". L'objet semble flotter "sans bruit perceptible" à même pas 1 m au-dessus du toit et "bouge" (1) sensiblement puis se dirige assez lentement vers CHENIERES. Quelques instants après (environ 1 mn), l'engin revient aussi paisiblement et silencieusement exactement au même endroit. Mme F.B. appelle son mari qui était déjà couché. Après quelques réticences, M. B. se lève et peut alors observer le phénomène ; intrigué, M. B. pense à éteindre la lumière de la cuisine pour "mieux observer". L'objet est apparemment le même qu'une minute avant. Stéphane (3 ans 1/2), le petit-fils de M. et Mme B. assiste également à la scène. L'objet repart lentement vers CHENIERES-DONCOURT très lentement et en silence.

La durée totale d'observation est estimée à 4 mn par Mme F.B.

(1) Mme F.B. affirme "ça bougeait", sans toutefois pouvoir préciser si l'objet avait un mouvement de rotation sur lui-même. Disons qu'il existait certaines ondulations sur la surface de la boule.

Remarques : Je suis allé voir la famille qui habite la maison au-dessus de laquelle stationnait l'objet. J'y fus accueilli très froidement et Madame X n'a pas l'air de prendre cette affaire très au sérieux. Néanmoins, il n'y a pas de traces visibles

Phénomène dans le Haut-Rhin près de Munster et Mulhouse

Le vendredi 12 décembre 1980, une personne ayant aperçu un phénomène inhabituel la veille au soir, me téléphona. Mes coordonnées lui avaient été communiquées par la gendarmerie de Munster, que je remercie d'ailleurs au passage pour son excellente collaboration.

Le lendemain 13 décembre, je me rendis chez ce témoin.

NOM : POUSSEL Henri.

AGE : 49 ans, Marié deux enfants

ADRESSE : Chemin du Mittelberg à MUHLBACH près MUNSTER (68)

PROFESSION : Cadre commercial dans la photo (a été durant 20 ans sous-officier dans l'armée de l'air comme secrétaire, mais surtout, a effectué 4000 heures de vol environ sur tous types d'appareils, et plus précisément en faisant du vol à voile. Ce qu'il a surtout pratiqué durant huit années pleines, en compétition. Possède entre autre la qualification "d'instructeur planeur et avion").

Suite de p. 17 HAUCOURT-MOULAIN sur le toit de la maison, rien à l'intérieur et à l'extérieur de celle-ci n'est anormal depuis l'observation.

Evaluation des dimensions de l'objet (au mignonomètre)

Ø de l'objet : environ 2,70 m.

Géologie du terrain : rien de particulier

Réflexion :

Ce cas s'inscrit dans le cadre d'une véritable vague (automne 1975) dont la presse locale s'est faite largement l'écho. Il a été possible de reconstituer des trajectoires d'objets grâce à de très nombreux renseignements précis, sans toutefois trouver une corrélation quelconque entre ces vagabondages et un centre d'intérêt arbitrairement supposé (géologie, centrales électriques etc.) Pas d'élucubrations, pas d'imagination intensive, sinon bravo pour le scénariste sans parler du metteur en scène ! Les recoupements sont nombreux et cohérents.

DATE DE L'OBSERVATION : Jeudi 11 décembre 1980

HEURE : Aux environs de 22 h 15 - 22 h 30 (non confirmée - le témoin n'a pas regardé l'heure. Il avait quitté la ville de strasbourg à 21 h 05 à bord de son véhicule CX. Distance Strasbourg-domicile : 87 km - très peu de circulation ce soir là).

LIEU : MUHLBACH, et la montagne du "Petit Ballon" (altitude : 1267 m).
Carte Michelin n° 87 - Pli 17-18, ou carte IGN 1/50000ème feuille 36.19).

METEO : Temps frais - température entre 0° et -1° au sol. Quelques cirrus à 7 000 m d'altitude. Vent d'Ouest - Sud - Ouest faible en altitude (20 à 25 noeuds) nul au sol. Quelques étoiles visibles. Lune non visible (P.Q. le 15). Visibilité excellente (15 kms).

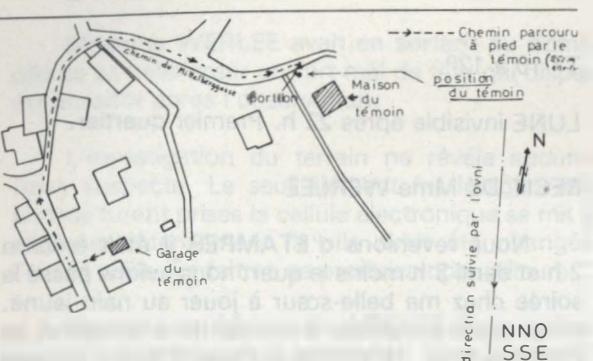
Temps d'observation : Une à deux minutes.

LES FAITS :

"Ce jeudi 11 décembre, après avoir rangé mon véhicule dans un garage situé dans le village, je rentrai à pieds chez moi. Je refermai le portillon, posai ma valise à terre et fermai à clé. C'est alors que mon regard fut attiré par un point brillant dans le ciel, ressemblant à une grosse étoile, à 45° environ. Celui-ci avait une brillance supérieure à une étoile. Cela grossissait, comme si ce point lumineux descendait, assez rapidement. Je me disais : serait-ce un satellite, une fusée de feu d'artifice qui descend vers moi ?... Puis cela a atteint la taille de la moitié de la pleine lune, de couleur blanc cassé. Il y eut diffraction de cette lumière et émission de petits rayons, très très courts, toujours de couleur blanc cassé. Cela semblait descendre et grossir en venant vers moi. Je me disais : c'est un avion en descente avec son feu d'atterrissement allumé qui va atterrir à Colmar. Mais il y eut disparition soudaine de cette lumière. Et presque en même temps j'ai eu l'impression qu'il n'y avait qu'une masse (durant un temps très très court), illuminée en dessous. Je vis alors de nombreux points lumineux, rouges, verts, blancs, fixes, qui semblaient placés régulièrement. Il y en avait une majorité de couleur rouge. Il n'y avait aucun bruit. L'endroit est très tranquille. (A.Q.) J'estime cette masse lumineuse à 1000 ou

PLAN DES LIEUX

PHENOMÈNE OBSERVE
par M' Poussel le 11 DEC 1980
à MUHLBACH près MUNSTER (68)



2000 mètres maximum d'altitude à une vitesse entre 300 et 500 km/h environ maximum

Avant que cette masse lumineuse ne disparaît derrière le faîte du toit de ma maison, j'ai entendu un bruit, très court (2 à 3 secondes) qui ressemblait entre un bruit de réacteur lointain, réduit, ou à un déplacement d'air fait par un planeur, doux et puissant, tout en étant modulé une fois (son montant et descendant). Pour ne pas perdre de vue ce phénomène, je me suis déplacé sur la droite, un pied dans la neige. (A.Q.) Cette masse a toujours eu une trajectoire rectiligne. Le silence était total. Aucune circulation sur la route en bas, pas de chiens qui aboyaient (A.Q.). Je voulais toujours croire que ceci était un avion. Mais ce n'était pas possible, sinon celui-ci aurait viré à gauche pour se poser sur le terrain de Colmar-Houssen, et il y avait trop de lumières. A vitesse constante, ce phénomène est passé à gauche du massif du "Petit Ballon". Je voyais toujours plusieurs lumières, surtout rouges. Puis j'ai vu une lumière rouge pulsante, qui paraissait très au-dessus des autres lumières fixes.

Je n'ai pas eu le temps de prendre mes jumelles ni d'appeler mon épouse qui dormait, car j'avais peur de ne plus revoir ce phénomène si je rentrai à la maison".

(A.Q. = après question)

PRECISIONS COMPLEMENTAIRES :

Grosseurs du phénomène :

- Lumière blanche vue de loin n° 2 au comparateur
- Lumière blanche vue au plus près : n° 5 au comparateur.
- La dizaine de lumières : entre 1 et 2 au comparateur.

Ce qui pourrait donner : un "objet" de 09 m de diamètre environ vu au plus près en l'estimant à

1000 m de haut ou 12 m environ en l'estimant à 1500 m d'altitude environ.

- Aucun réverbère à proximité immédiate.
- Couleurs des lumières :
- Vert : Green au nuancier Pantone
- Rouge : Vif, très lumineux + 206 au nuancier

RÉFLEXIONS : le témoin me paraît particulièrement sincère. Cette idée étant confortée par l'observation, faite le même soir et à la même heure, à 40 km, à vol d'oiseau, de cet endroit, au sud (voir enquête ci-dessous effectuée par le GHREPA de Guebwiller). De plus, de part son ancien métier, le témoin a le sens et l'habitude de l'observation et de l'évaluation.

Après avoir vu ce phénomène il voulait, en rentrant chez lui, regarder l'heure. Il ne l'a pas fait et ne s'explique pas pourquoi.

L'heure donnée par le témoin concorde avec le témoignage de WITTELSHEIM.

Mr POUSSEL ne croit pas aux OVNI mais était persuadé de voir un phénomène bizarre un jour ou l'autre (sic)

C'est un férus de la photo, lit très peu (sinon des revues photos), a vu le film "la guerre des étoiles". Possède une très bonne vue. Porte toutefois des lunettes pour lire. Semble jouir d'une excellente santé.

CONCLUSION :

Cette observation ne peut être le fruit de l'imagination et être confondue avec un avion dont le son (qui est toujours en arrière de l'engin) n'a pu être perçu. En tout état de cause, les objets volants actuels connus ne possèdent pas autant de lumières. De plus, la trajectoire suivie par ce phénomène (trajectoire N.N.O. S.S.E.) ne concorde pas avec les couloirs aériens empruntés, et aucun vol militaire n'a eu lieu ce soir là.

N'OUBLIEZ PAS DE REMPLIR LE QUESTIONNAIRE DES PAGES 23 A 26 MERCI !
(Il est anonyme). Faites le connaître à vos connaissances et amis intéressés par le problème qui nous occupe. Merci !

Dans l'Essonne

DATE DE L'ENQUETE : Jeudi 9 octobre 1981 à 14 h 30. Au domicile des témoins et sur le terrain de position de l'objet.

DUREE DE L'ENTRETIEN AU DOMICILE : 20 mn.
Durée de l'entretien sur le terrain 10 mn.

TEMOINS : Mr Bernard WERLEE 35 ans et Mme Chantal WERLEE son épouse 32 ans.

ADRESSE : 7, rue Ste-Seconde à SAINT-HILAIRE 91.

SITUATION DE FAMILLE : Mariés sans enfants

SITUATION : Mr WERLEE est chef d'équipe dans une entreprise d'électricité. Madame WERLEE ne travaille pas.

DUREE DE L'OBSERVATION : environ 4 mn.

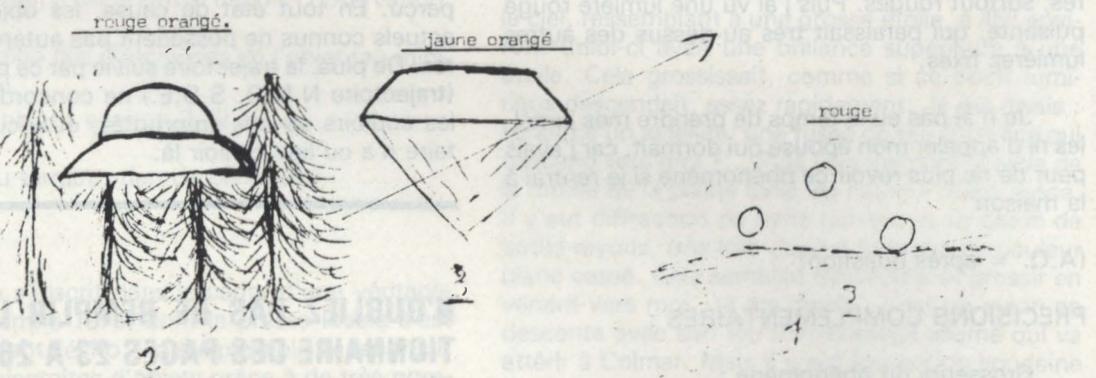
DATE DE L'OBSERVATION : Dimanche 5 Octobre 1981.

HEURE : Entre 2 h 30 et 3 h du matin.

RENSEIGNEMENTS METEO.

CIEL... étoilé

VENT.... force, 4 m/s.... 15 km/h....



ANNEXE : 2 Madame WERLEE a déjà observé deux OVNI. L'un à l'âge de 14 ans un soir après une séance de cinéma avec des camarades dont l'un Philippe LEZE qui est le seul dont elle se souvienne. Ils se trouvaient près de la piscine à MERVILLE 91, lorsqu'il furent intrigués par une sorte de sifflement venant du sommet des sapins. Ils aper-

T° 10 à 12°.

LUNE invisible après 22 h. Premier quartier.

RECIT DE Mme WERLEE

Nous revenions d'ETAMPES il était environ 2 h et demi 3 h moins le quart nous avions passé la soirée chez ma belle-sœur à jouer au nain jaune. Nous venions d'arriver à une centaine de mètres de l'intersection DOURDAN-CHARTRES lorsque nous fûmes surpris par un puissant flash blanc qui émanait apparemment du champ se situant entre les deux intersections devant nous. Mon mari déclara "celà est peut-être un OVNI ? Nous avons continué notre route, et tourné à gauche pour prendre la petite route de ST-HILAIRE. C'est alors qu'à une centaine de mètres se produisit un second flash aussi puissant que le premier ! Mon mari conduisait, soudain je lui ai demandé de s'arrêter car je venais de voir quelque chose. Nous sommes descendus du véhicule et à l'endroit des flashes nous avons aperçu une boule de lumière rouge clair qui semblait danser, puis deux autres boules apparurent au-dessous et de chaque côté de la première elles étaient de la même couleur. Soudain nous avons eu l'impression qu'elles se dirigeaient vers nous. Sans perdre de temps nous sommes repartis et nous sommes rentrés chez nous sans nous retourner sur l'objet.. ces lumières étaient posées au sol...

curent alors un engin (croquis ci-dessous) de couleur rouge orangé ressemblant à une tasse sur une soucoupe renversée. La peur les fit fuir.

3 ; en 1972 ou 1973 avec Monsieur WERLEE en rentrant de Mereville, et, arrivés à la route qui pénètre dans Monnerville, ils observèrent soudain

un objet qui paraissait venir du sol. Sa forme d'un relief particulier ressemblait à un rubis. Sa couleur JAUNE ORANGE. Sa trajectoire d'un angle de 10°.

EFFECTS PHYSIQUES du 5 OCTOBRE 1981.

Madame WERLEE avait en sortant du domicile de sa belle-sœur un fort mal de tête qui disparut aussitôt après l'observation.

L'investigation du terrain ne révéla aucune trace suspecte. Le seul élément fut lorsque des photos furent prises la cellule électronique se mit à clignoter intensément la pile avait été changée l'avant veille. Le fait ne se produisait pas ailleurs...

Madame et Monsieur WERLEE ne possède aucun ouvrage traitant des OVNI. Mme WERLEE aime faire des mots croisés, Mr WERLEE regarde la télévision. Ils mènent une vie tranquille.

N.B. Enquête ayant fait l'objet d'un procès verbal à la GENDARMERIE D'ETAMPES.

RENSEIGNEMENTS GEOLOGIQUES-ENERGETIQUES-ARCHEOLOGIQUES DU SECTEUR ETAMPOIS.

Précisons d'abord que les observations d'OVNI ont été assez fréquentes dans ce secteur depuis 1973.

Situation du lieu de position de l'objet.

3 km d'ETAMPES, à l'intersection des routes N 191 CHARTRES ET N. 836 DOURDAN dans un champ de betteraves appartenant à Monsieur l'HOMME ferme de CHAMPDOUX ce champ s'encastre dans la N de CHARTRES et la N de DOURDAN. La N de DOURDAN est bien bordée de platanes, tandis que celles de CHARTRES se trouve dépourvue d'arbres sur une centaine de mètres ce qui permet aux témoins de déterminer la position de l'objet.

SITUATION ENERGETIQUE DU LIEU (E.D.F. ETAMPES)

Le secteur est traversé par cinq lignes H.T.

Avant l'intersection environ 150 mètres. Deux lignes H.T. de 90.000 volt. En bordure de la N. 836 une ligne de 20.000 volt. La plus près de l'objet. Un peu avant AUTHON LA PLAINE, deux lignes H.T. de 400 000 volt.

SITUATION GEOLOGIQUE FEUILLE D'ETAMPES N.W.

Le site peut faire partie de la terminaison

orientale du HUREPOIX affectée par un bombardement anticinal, le dôme de la REMARDE d'orientation armoricaine qui vient s'enfoncer avant de subir un rebroussement vers le N.E. aux environs de BOISSY-ST-YON... Le dôme de la REMARDE est un trait paléographique majeur. Il est resté en effet émergé de l'Ypresien au Stampien moyen et toutes les formations de l'Oligocène inférieur (Sandnoisien) sont venues mourir à sa périphérie.

STRUCTURE DES SOLS :

Calcaires - sables de Fontainebleau. Blocs de calcaires de grès meulières de Montmorency. A Etampes on connaît des sondages d'alluvions anciennes graveleuses mais calcareuses mêlées de sables quartzieux et de silex épaisse de 2 à 3 mètres sous les alluvions modernes.

EXPLOITATION DES SOLS

GRAVIERS CALCAIRE... Exploitation routière. GRES DE FONTAINEBLEAU... Haute teneur en silice, employé dans la verrerie de fonderie SABLES DE FONTAINEBLEAU... Ils sont remarquables par leur pureté et leur granulométrie homogène. Ils sont largement exploités pour les industries de verrerie de fonderie et le 1/4 des travaux routiers.

ARGILE PLASTIQUE : Industriellement exploitée pour la fabrication des tuiles et des briques creuses.

FORAGES PETROLIER... Breuillet-BOISSY-ST-YON.

ARCHEOLOGIE : ruines d'une abbaye templière.

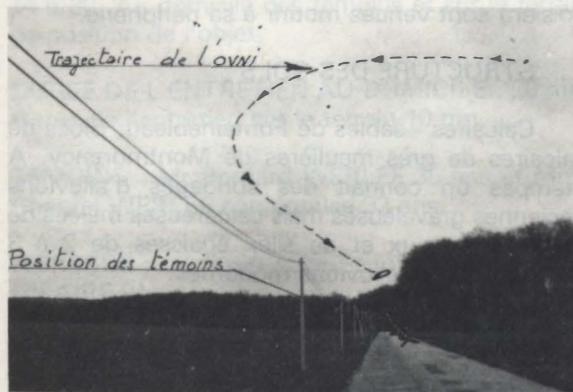
REMARQUE DE L'ENQUETEUR

Il semble que les atterrissage d'objets non identifiés se situent souvent sur les lieux où s'effectuent des travaux, des recherches, des sondages portant atteinte au sol de la planète. Très souvent ils ont été observés près des carrières.

NOS LIVRES SELECTIONNES

La librairie VALLAT n'assurant plus ce service, celui-ci reprendra dès que nous aurons mis autre chose sur pied.

Lyons la Forêt (EURE)



Lieu : Route départementale n° 321 entre le TRONQUAY et LYONS LA FORET

Carte Michelin n° 55, pli n°8

Témoins : Mr JANEZ, 47 ans et Mr Henri GREMONT

Date : 19 Septembre 1979

Heure : 22 h temps civil

Récit de Monsieur JANEZ : Accompagné de Mr GREMONT, nous terminions une promenade à pied dans la forêt de LYONS, par les HOGUES, VASCOEUIL, LE TRONQUAY. Sur le plateau situé entre le TRONQUAY et LYONS, avant de redescendre sur LYONS, existe un endroit désert. Il faisait nuit, le ciel était constellé d'étoiles. A 350 mètres environ de la forêt, mon ami m'a montré un scintillement dans le ciel, de la taille d'une étoile, de couleur blanche ; nous nous sommes arrêtés pour regarder un peu mieux. Ce scintillement se trouvait sur notre droite, et au zénith. La distance à laquelle se trouvait cette lueur était impossible à évaluer. La visibilité était parfaite. Après une courte observation, nous nous sommes désintéressés de cette lueur et nous avons continué notre chemin.

Quelques instants plus tard, mon ami, intrigué, me refait de nouveau observer la lueur qui s'était déplacée. Elle se trouvait cette fois face à nous et ne scintillait plus. Continuant à observer cette petite lueur, j'ai constaté qu'elle grossissait et se dirigeait droit sur nous. En l'espace de dix secondes, elle se trouvait au-dessus de la lisière de la forêt, à une hauteur approximative de deux fois celle des arbres. A ce moment, nous avions progressé et nous nous trouvions à peu près à 150 mètres de la lisière. Pendant que cette lueur se rapprochait de nous, sa couleur a viré au rouge vif. Puis elle s'est arrêtée instantanément et est restée immobile pendant une douzaine de secondes, semblant danser.

La forêt de LYONS est une des plus belles hêtraies de France. Ses fûts majestueux atteignent 20 à 30 mètres de hauteur. Les villages alentour sont peuplés de cultivateurs. Beaucoup de parisiens y ont une résidence secondaire, ce qui rend les enquêtes difficiles, les témoins n'étant pas souvent sur place.

A l'intérieur de ce halo lumineux, se distinguait une masse qui paraissait de métal, dont la forme ne nous est pas apparue nettement. Pendant ces constatations mon ami m'a dit "allez vite dans le fossé". J'allais le faire lorsque le phénomène a disparu en deux secondes à notre gauche sur une trajectoire horizontale, comme on souffle une bougie, à la manière d'une balle traçante. Ce phénomène total, à partir de la fixation de la lueur, a duré 24 secondes. Pendant tout ce temps nous n'avons ressenti aucun trouble. La lumière que nous avons vue dans sa phase immobile paraissait froide et donnait un rayonnement peu étendu. Cet OVNI s'est déplacé à une vitesse fabuleuse, ne semblant être gêné en aucune façon par l'atmosphère. Mon impression est qu'il se dirigeait droit sur nous, comme si nous étions son centre d'intérêt. Mon camarade était habillé de blanc, par question de sécurité, puisque nous étions sur la route la nuit.

Déposition faite à la gendarmerie.

Nuancier Pantone : WARM RED U. - Au début la couleur était blanc magnésium. Mon ami m'a dit : "L'étoile se déplace, j'ai vu l'étoile venir face à nous, puis fondre sur nous. Elle scintillait, mais de façon anormale, comme si des panneaux se détachaient de l'étoile, comme des losanges".

Commentaires. Nous avons rencontré plusieurs fois Mr JANEZ dont la sincérité ne nous laisse pas de doute. Cette observation l'a impressionné et depuis lors il recueille les témoignages sur les manifestations insolites qui se produisent dans sa région. Nous avons ainsi enregistré une demi-douzaine de cas d'apparitions d'OVNI dans divers villages qui bordent la forêt de LYONS. Nous poursuivons des enquêtes sur tous ces cas.

Monsieur JANEZ nous a également relaté un phénomène curieux dont il a été le témoin : le 30 septembre 1978, vers 22 h. une nuée d'oiseaux, genre passereaux, s'est abattue sur la place du marché, à LYONS, couvrant le sol. Ces oiseaux allaient en tous sens et ne savaient où se diriger. Leur vacarme atteignait le bruit d'un train en marche, créant une atmosphère hallucinante. Ces oiseaux sont restés sur la place pendant une heure environ. Ils sont partis vers 23 heures.

La forêt de LYONS est une des plus belles hêtraies de France. Ses fûts majestueux atteignent 20 à 30 mètres de hauteur. Les villages alentour sont peuplés de cultivateurs. Beaucoup de parisiens y ont une résidence secondaire, ce qui rend les enquêtes difficiles, les témoins n'étant pas souvent sur place.

QUESTIONNAIRE DU 25^e ANNIVERSAIRE DE "LUMIERES DANS LA NUIT"

A — LE PHÉNOMÈNE OVNI

Ne pas tenir compte des trois catégories de cas suivants, dont nous savons tous qu'ils existent, mais qui n'entrent pas en considération pour déterminer la nature du phénomène ovni :

- erreurs d'interprétation : météorites, lune, sondes spatiales, avions, phares d'autos...;
- mystifications, farces ou plaisanteries gratuites faites dans le seul but de s'amuser ;
- canulars montés de toutes pièces pour escroquer de l'argent.

Veuillez entourer d'un cercle le numéro de la réponse qui correspond à votre opinion ou s'en rapproche le plus. Si vous estimatez devoir en indiquer plusieurs, numérotez-les par ordre de préférence (1-2-3...). Ne faites ni ratures, ni surcharges. Dans un souci d'objectivité, l'ordre des propositions a été tiré au sort.

(01) Quelle est selon vous l'origine du phénomène ovni ?

- 01a - manifestations d'habitants encore inconnus de la terre, sous-marins ou souterrains.
- 01b - phénomènes physiques ou géophysiques encore inconnus ou mal compris (foudre en boule, ionisation atmosphérique, émanations ou rayonnements liés à l'activité géophysique etc.).
- 01c - phénomènes parapsychologiques dus à des facultés inconnues de l'esprit humain.
- 01d - manifestations d'esprits humains désincarnés.
- 01e - "engins" fabriqués en secret par l'homme (engins militaires, armes nouvelles, expériences secrètes d'ordre matériel ou électronique, etc).
- 01f - manifestations d'extra-terrestres, c'est-à-dire d'êtres intelligents venus d'autres planètes de notre univers.
- 01g - voyageurs du temps (hommes du futur).
- 01h - phénomène psycho-sociologique spontané (rumeur incontrôlée prenant l'ampleur d'un mythe).
- 01i - phénomène psycho-sociologique provoqué (expériences de manipulation des foules).
- 01j - manifestations d'entités spirituelles neutres.
- 01k - manifestations d'entités spirituelles bienveillantes ("anges")
- 01l - manifestations d'entités spirituelles malveillantes ("démon")
- 01m - manifestations d'univers parallèles, c'est-à-dire d'entités émanant d'un autre espace-temps ou d'un univers autre que celui qui est connu de la science.
- 01n - intelligence cosmique unique (non autrement précisée).
- 01p - autre hypothèse proposée : (veuillez la préciser brièvement)

(02) Avez-vous changé d'opinion concernant la nature des ovnis depuis que vous vous y intéressez ?

- 02a - oui
- 02b - non

(03) Pensez-vous que le phénomène ovni est :

- 03a - un phénomène très ancien et que les cas signalés par les archives des siècles passés s'y rattachent, quoique décrits d'une façon différente.
- 03b - un phénomène récent, datant de 1947 ou peu auparavant.

(04) Pensez-vous que le phénomène ovni soit en rapport avec des domaines tels que le folklore, les légendes, la mythologie, etc ?

- 04a - oui
- 04b - non

(05) Pensez-vous que le phénomène ovni soit en rapport avec certains phénomènes mystérieux rapportés par la Bible ou par d'autres textes sacrés ?

- 05a - oui
- 05b - non

(06) Pensez-vous que le phénomène ovni soit en rapport avec les prodiges ou apparitions se situant dans un contexte religieux ou mystique ?

- 06a - oui
- 06b - non

(07) Pensez-vous que les cas de contactés se rattachent à l'ufologie ?

- 07a - oui
- 07b - non

(08) Pensez-vous que les cas de mutilations d'animaux se rattachent à l'ufologie ?

- 08a - oui
- 08b - non

(09) Pensez-vous que certaines personnes sont plus aptes que d'autres à observer le phénomène ovni.

- 09a - oui
- 09b - non

(10) Pensez-vous que des "crashes" (ou écrasements au sol) d'ovnis se sont effectivement passés comme on le signale ?

- 10a - oui.
- 10b - non.

B — LES EXTRATERRESTRES

Le terme "extraterrestre", plus encore que celui de "phénomène ovni", demande à être précisé car il peut être ambigu, chacun faisant agir son imagination en fonction de ses propres données du problème. Le fait que ce mot fasse aujourd'hui partie du vocabulaire usuel des mass-media n'arrange rien. Dans un souci de clarté, nous avons cru devoir scinder cette série de questions en deux groupes concernant successivement le sens habituel d'êtres du cosmos, puis ses implications au domaine de l'ufologie.

Veuillez, pour cette série de questions, entourer d'un cercle le numéro de la réponse avec laquelle vous êtes tout à fait d'accord ou plutôt d'accord. (Aux questions 14, 16, 17 et 23, il est possible de choisir plusieurs réponses).

LES EXTRATERRESTRES DU COSMOS

(11) Pensez-vous qu'il existe dans l'univers des êtres extraterrestres intelligents ?

- 11a - oui
- 11b - non (si vous répondez "non", passez directement à la question 22)

(12) Pensez-vous que ces êtres extraterrestres :

- 12a - ont une apparence physique comparable à la nôtre.
- 12b - ont une apparence physique différente de nous. En ce cas, pouvez-vous les décrire ?

(13) Pensez-vous que certaines civilisations extraterrestres sont plus évoluées que la nôtre, soit parce que plus anciennes, soit parce qu'elles ont évolué plus vite ?

- 13a - oui.
- 13b - non. (Si vous répondez non, passez à la question 15)

(14) Pensez-vous que les êtres extraterrestres de ces civilisations plus évoluées :

- 14a - ont acquis une science et une technologie plus avancées que les nôtres.
- 14b - ont acquis une intelligence supérieure à celle de l'être humain.
- 14c - ont développé des facultés nouvelles de l'esprit, du type de celles que nous qualifions aujourd'hui de "paramémorales".
- 14d - se sont tournés vers la contemplation spirituelle plutôt que vers l'acquisition de connaissances scientifiques et vers une plus grande maîtrise du monde matériel.

(15) Pensez-vous qu'une ou plusieurs civilisations extraterrestres explorent le cosmos et peuvent notamment visiter la terre ?

- 15a - oui (dans ce cas, répondez à la question 16, mais pas à la question 17).
- 15b - non (dans ce cas, passez directement à la question 17).

(16) Si vous pensez que ces êtres extraterrestres effectuent des déplacements dans l'univers, pensez-vous qu'ils utilisent pour le faire :

- 16a - des moyens physiques connus de nous (comme les fusées...).
- 16b - des moyens physiques encore inconnus de nous (par exemple des raccourcis dans l'espace-temps).
- 16c - des moyens non physiques (par exemple des facultés parapsychologiques, le voyage astral...).

(17) Si vous considérez qu'aucune civilisation extraterreste n'exploré le cosmos, la raison en est-elle, d'après vous :

- 17a - une impossibilité physique de traverser le cosmos.
- 17b - une absence d'intérêt pour l'exploration de l'espace et la communication avec d'autres êtres.
- 17c - une durée de vie trop courte des civilisations.
- 17d - autre.... : laquelle.....

(18) Pensez-vous :

- 18a - qu'un contact intelligible soit possible entre des extraterrestres et nous (transmission de messages, éventuellement conversation ou même collaboration) ?
- 18b - ou bien que les manifestations des extraterrestres seraient pour nous totalement et irrémédiablement incompréhensibles, parce que les formes d'intelligence sont trop différentes ?

(19) Pensez-vous que des extraterrestres soient intervenus activement dans le lointain passé de l'humanité pour en accélérer ou en orienter l'évolution ?

- 19a - oui.
- 19b - non. (passez alors à la question 21).

(20) Dans l'affirmative, pensez-vous que des extraterrestres aient participé à la fondation des grandes religions ?

- 20a - oui.
- 20b - non.

LES EXTRATERRESTRES ET L'UFOLOGIE

(21) Pensez-vous que :

- 21a - Les extraterrestres du cosmos ont une responsabilité dans les phénomènes ovnis de l'ufologie.
- 21b - Les extraterrestres du cosmos n'ont rien à voir avec l'ufologie.

(22) Pensez-vous que les humanoïdes qui apparaissent parfois dans les cas de rencontres rapprochées sont les êtres qui gouvernent effectivement le phénomène ovni ?

- 22a - oui. (dans ce cas, passez à la question 24)
- 22b - non.

(23) Si vous avez répondu "non" à la question précédente, quelle est, selon vous, la véritable nature des humanoïdes que l'on aperçoit parfois auprès des ovnis ? (plusieurs réponses possibles).

- 23a - des robots.
- 23b - des extraterrestres "de rang inférieur" au service des extraterrestres.
- 23c - des êtres humains capturés et manipulés biologiquement.
- 23d - des images projetées par les extraterrestres dans notre psychisme.
- 23e - des images provenant de notre propre psychisme.
- 23f - une autre explication. Expliquez rapidement

(24) Selon vous, l'attitude des extraterrestres envers l'humanité est-elle :

- 24a - bienveillante.
- 24b - neutre ou indifférente.
- 24c - malveillante.

(25) Avec laquelle de ces deux propositions êtes-vous le plus d'accord :

- 25a - l'humanité est dans l'ensemble prête à accepter l'idée de la présence éventuelle d'extraterrestres dans notre environnement proche et un contact avec une civilisation extraterrestre pourrait nous être bénéfique.
- 25b - l'humanité n'est, dans l'ensemble, pas prête à accepter l'idée de visites éventuelles d'extraterrestres et un contact à l'époque actuelle pourrait être traumatisant, voire destructeur pour notre civilisation, même si les extraterrestres étaient bien intentionnés à notre égard.

C — LA RECHERCHE UFOLOGIQUE

Veuillez entourer d'un cercle les numéros des propositions qui correspondent le mieux à votre opinion personnelle. Ne donner qu'une seule réponse par question, sauf à la question 31.

(26) Pensez-vous que, depuis 35 ans :

- 26a - la recherche ufologique a fait des progrès, même s'ils restent limités.
- 26b - la recherche ufologique n'a pas fait de progrès significatifs.

(27) Pensez-vous que :

- 27a - le phénomène ovni sera expliqué un jour, même si ce jour nous paraît encore lointain.
- 27b - le phénomène ovni restera très probablement incompréhensible quels que soient nos efforts.
- 27c - le phénomène ovni sera expliqué seulement partiellement.

(28) Pour la recherche ufologique, feriez-vous davantage confiance à :

- 28a - un organisme officiel patronné et financé par l'état.
- 28b - des chercheurs indépendants, moins bien outillés techniquement, mais plus libres de l'orientation de leurs travaux.
- 28c - ni l'un ni l'autre.

(29) Dans cette recherche, les groupements ufologiques privés locaux jouent, selon vous, un rôle :

- 29a - très important.
- 29b - moyennement important.
- 29c - peu important.

(30) Avez-vous déjà été en rapport avec un ou plusieurs de ces groupements privés ?

- 30a - oui
- 30b - non.

(31) S'il vous arrivait d'être témoin d'événements insolites qui semblent en rapport avec le phénomène ovni, que feriez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

- 31a - prévenir la gendarmerie.
- 31b - prévenir un groupement ou une revue ufologique.
- 31c - prévenir la presse (locale ou autre) ou la radio.
- 31d - ne rien dire pour éviter des ennuis possibles (enquêtes ou moqueries...)

(32) Avez-vous le sentiment que la recherche ufologique :

- 32a - vous concerne personnellement et que vous devez y participer, même si c'est occasionnellement et à un niveau modeste (par exemple en envoyant vos remarques ou vos réflexions à une revue ou à un groupement ufologique).
- 32b - ne concerne que les spécialistes et non vous-même.

D — LE PROFIL DES PARTICIPANTS A NOTRE ENQUETE

Ce questionnaire est totalement anonyme, vous ne devez pas indiquer votre identité.

Cependant, dans le but de faciliter le classement des réponses et d'obtenir un profil assez détaillé des participants, nous vous demandons de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

Encerclez les numéros des réponses qui correspondent à votre situation (ou donner la réponse en chiffres, le cas échéant).

(33) Age : (en chiffres)...

(34) Sexe :

- 34a masculin
- 34b féminin

(35a) département de résidence : (en chiffres)...

(35b) ou pays, pour l'étranger (en lettres)...

(36) Quelle est, parmi les catégories socioprofessionnelles suivantes, celle qui correspond le mieux à la vôtre ? (les retraités et les chômeurs cochent celle qui était la leur en dernier lieu en ajoutant une astérisque).

- 36a - collégien ou lycéen (jusqu'à la fin des études secondaires).
- 36b - étudiant (écoles après le bac et enseignement supérieur).
- 36c - instituteur.
- 36d - enseignant de l'enseignement secondaire ou supérieur (branches littéraires)
- 36e - enseignant de l'enseignement secondaire ou supérieur (branches scientifiques), chercheur, ingénieur.
- 36f - agriculteur.
- 36g - ouvrier.
- 36h - technicien, agent de maîtrise.
- 36i - commerçant, artisan.
- 36j - employé de bureau.
- 36k - cadre moyen.
- 36l - cadre supérieur, profession libérale, haut fonctionnaire, magistrat.
- 36m - militaire, gendarme, policier.
- 36n - journaliste, écrivain, artiste.
- 36o - sans profession (habituellement, non de façon accidentelle).

(37) Votre intérêt pour le phénomène ovni date-t-il :

- 37a - d'avant la vague française de 1954.
- 37b - de la vague de 1954.
- 37c - de la période intermédiaire entre 1954 et 1974.
- 37d - de l'année 1974 (série d'émissions de J.C. Bourret et interview du ministre des armées).
- 37e - d'une date plus récente.

(38) Votre intérêt pour les ovnis a-t-il pour origine :

- 38a - un article de journal
- 38b - la lecture d'un livre ou d'une revue ufologique.
- 38c - une conférence.
- 38d - une émission de radio ou de télévision.
- 38e - l'intérêt d'une personne de votre entourage (famille, ami, relation de travail...).
- 38f - une observation personnelle d'ovni ou de phénomène insolite pouvant s'y rattacher.

(39) Combien avez-vous lu de livres sur les ovnis ? (nombre approximatif, "0" si aucun)...

(40) Combien de revues ufologiques lisez-vous régulièrement, même sans y être abonné personnellement ? (réponse en chiffres ; "0" si aucune)...

(41) D'une manière générale, vous intéressez-vous à l'étrange (archéologie mystérieuse ou parapsychologie, par exemple...) ?

- 41a - plutôt oui.
- 41b - plutôt non.

(42) D'une façon générale, êtes-vous amateur de science-fiction ?

- 42a - plutôt oui.
- 42b - plutôt non.

(43) Si vous participez activement à l'ufologie ou si vous vous y intéressez fortement et que cela soit connu, avez-vous constaté qu'il en est résulté pour vous un handicap dans votre famille, vos relations ou votre travail ?

- 43a - oui.
- 43b - non.

Les deux dernières questions sont plus inhabituelles et pourront paraître indiscrettes ; nous les avons jugées utiles pour mieux cerner l'ensemble du problème ufologique. Cependant, les personnes qui les jugeraient déplacées peuvent s'abstenir d'y répondre.

(44) Quelle est l'attitude religieuse qui se rapproche le plus de la vôtre ?

- 44a - incroyant (athée)
- 44b - croyant, mais non-pratiquant habituellement ou peu pratiquant
- 44c - croyant et pratiquant régulièrement.
- 44d - indifférent.

(45) De quel courant politique vous sentez-vous le plus proche ?

- 45a - plutôt à gauche.
- 45b - plutôt à droite.
- 45c - écologiste.
- 45d - indifférent.

CE QUESTIONNAIRE EST A ENVOYER A : LUMIÈRES DANS LA NUIT 43400 LE CHAMON SUR LIGNON.

N'hésitez pas d'autre part à nous en demander pour ceux qui sont intéressés (joindre 1 timbre svp)

Y. Chosson, Délégué Régional - Digest de F. Lagarde

Les à côtés d'une enquête

Les témoins venaient de passer un week-end à Vannes chez des amis. Ils rentraient à Nantes de nuit, tôt un lundi de 1975. Leur jeune enfant dormait à l'arrière de la voiture et ne vit rien. C'est entre 3 et 4 h du matin que Mr et Mme B... firent l'observation. Ils furent doublés à faible altitude, sur la gauche, par une boule couleur feu qui se déplaçait à environ 50 m de la route (RN 165 entre La Roche Bernard et Beaulieu) de la taille d'une petite voiture, ses contours paraissant vaporeux. Elle se prolongeait d'une longue trainée plus claire, mesurant 10 fois environ le diamètre de l'objet. Ils eurent le temps de remarquer la présence de micro étincelles sillonnant l'intérieur de la trainée, comparables aux points lumineux se déplaçant sur du papier brûlé.

L'objet qui volait très bas chuta, et disparut derrière un talus de terre de haute dimension (construction d'une autoroute). Quelque peu surpris les témoins descendirent de voiture moteur allumé, et purent voir encore une lueur parvenant de derrière le remblai qui diminua d'intensité jusqu'à disparition. D'autres voitures stoppèrent mais nos témoins n'ont pas recherché la discussion et repartirent. Ils estiment la durée de l'observation inférieure à 5 minutes. Ils n'eurent pas la curiosité d'aller voir sur place ce qui aurait pu tomber.

Note de F.L. rien n'autorise à conclure qu'il puisse s'agir du phénomène OVNI, mais c'est la suite, qui est peut-être une coïncidence, qui m'a paru d'un certain intérêt.

M. Chosson poursuit :

Ce témoignage est banal, mais en m'attardant chez eux j'en venais à poser quelques questions. Je fus surpris de découvrir l'existence d'autres "bizarries" bien que pas grand chose ne permette de les rattacher à l'ufologie.

Depuis cette rencontre Mme B.. se découvre des dons. Elle demande à son mari de jouer au tiercé les numéros qu'elle lui présente. Ce qui s'avère exact.

A deux reprises elle annonça deux décès qui venaient d'avoir lieu.

Elle put aussi ressentir l'approche d'appels téléphoniques.

Un matin, Mr et Mme B... s'éveillèrent invités, car l'un à la place de l'autre dans leur lit, ou du moins ce qu'il en restait, car le matelas sens dessus dessous sur lequel ils se trouvaient, était posé à même le sol à côté du lit, et la lampe de leur chambre était allumée. Ils ne savent toujours pas ce qui leur est arrivé cette nuit là, la soirée ayant été normale.

Un certain temps après ils s'éveillèrent encore une fois avec la lampe de leur chambre allumée.

Peut-on dire que ces "bizarries" selon l'expression de l'enquêteur se rapportent à des dons ? et peut-on dire qu'elles ont un rapport avec leur observation ? Chacun pourra trancher selon ce qu'il pense ou selon sa propre expérience.

(extrait des archives LDLN/

Suite de la p. 10 : COURRIER

tion mais cela viendra peut être assez tôt car l'outil mathématique est, lui, certainement assez puissant.

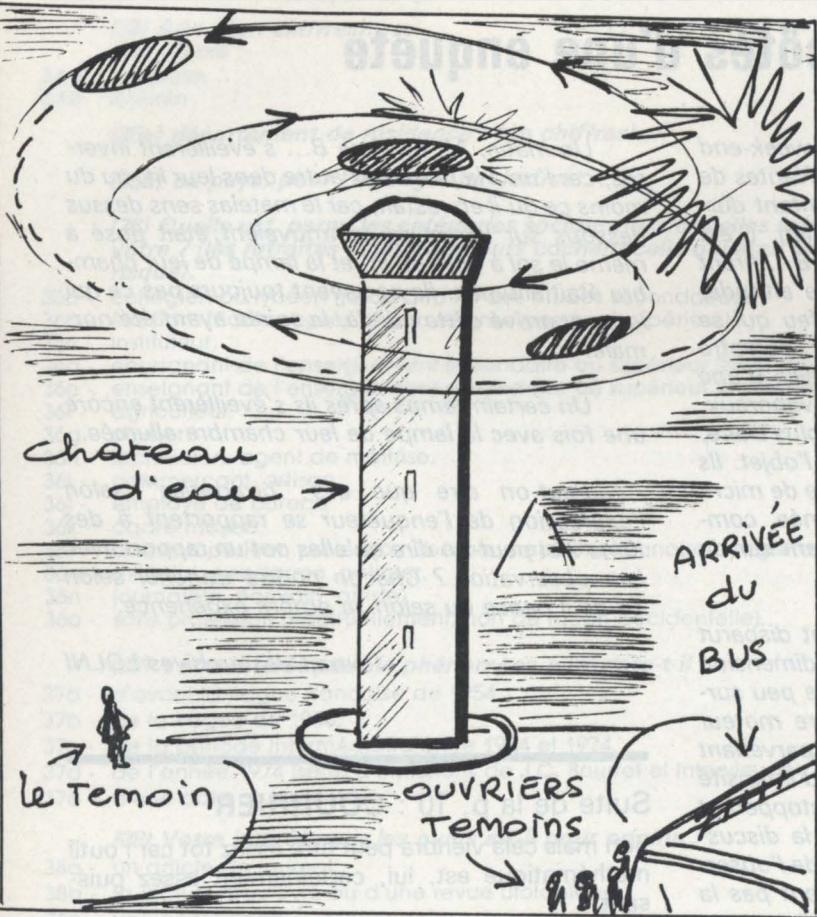
Quoiqu'il en soit, l'intérêt du problème demeure fantastique et sa solution, lorsqu'elle intervendra, entraînera sans doute celle d'autres problèmes, mais aussi l'apparition de nouvelles énigmes dont, jusqu'à présent nous ne soupçonnions pas l'existence.

Soyez donc remerciés pour la tâche que vous poursuivez avec autant d'opiniâtreté et qui constituera l'une des bases de la société de demain.

Philippe PAILLAT

LA PERIODE DES VACANCES EST IDEALE POUR PROVOQUER DE NOUVEAUX ABONNEMENTS.

PLUS NOUS SERONS NOMBREUX,
MIEUX VOUS SEREZ INFORMÉS.
PENSEZ-Y. MERCI !



Dessin J. Rivière

Il faisait froid en cette fin d'après-midi du mois de Novembre 1979 à Port de Piles petit bourg arrondissement de Dangé Saint-Romain.

Il était 18 h quand, comme chaque soir après avoir fait ses devoirs, la jeune X alla chercher son broc de lait à l'autre bout du bourg.

Cela faisait depuis sa maison une distance de 2 kms, car les habitations s'étendent en longueur vers la campagne voisine.

En revenant, la jeune X croisa le bus qui ramenait les ouvriers d'une entreprise de Port de Piles qui travaillaient chaque jours à Chatellerault, il était 19 h et la nuit tombait.

Elle traversa donc de nouveau la rue principale qui conduit au centre du bourg, et où l'on aperçoit au bout le château-d'eau, imposant monument de 50 mètres de haut, un des plus haut de la région.

C'est en passant devant qu'elle eut l'étrange sensation de chaleur, puis vit soudain une immense lueur au dessus de l'imposante bâtie,

PORT DE PILES COMMUNE DE DANGE ST-ROMAIN (VIENNE) NOVEMBRE 1979

(Voir sur la couverture le croquis montage de M. Philippe PLANARD d'après photo du site. Interprétation libre).

Landes et Charente Maritime

26 NOVEMBRE 1979
TILH (40) heure 6 heures

TEMOIN : Monsieur Marcel SEGAS, 33 ans, agriculteur

LIEU : lieu-dit "Guirauton" (Tilh Landes) 2 km au Nord du village.

TEMPS : Ciel dégagé, temps sec, nuit noire. Pas de lune (lever le 26 Novembre à 12 h 31 TU)

LES FAITS : Marcel Segas en rentrant ses vaches est attiré par une vive lumière blanche qui lui fait peur. Il la prend tout d'abord pour un phare de tracteur puis comme elle est très vive et très grosse et de plus oscille de haut en bas, il se rend à l'évidence et constate que ce n'est pas une "chose" naturelle.

La taille de la masse lumineuse est à peu près de 15 mètres, déduction faite lors de l'enquête, de forme oblongue avec environ 7 mètres de hauteur. Cette masse se déplaçait de haut en bas, sur environ 50 mètres en partant de 10 mètres du sol, sans

• • •

ment possible et avec un ton de vérité son incroyable aventure. Je ne peux donc que confirmer la bonne foi des témoins.



Photo et dessin J. Rivière

jamais le toucher. Le témoin situe sa vision à environ 700 m de lui, en avant d'une haie d'arbres située à 1 km au nord de son habitation, point d'observation.

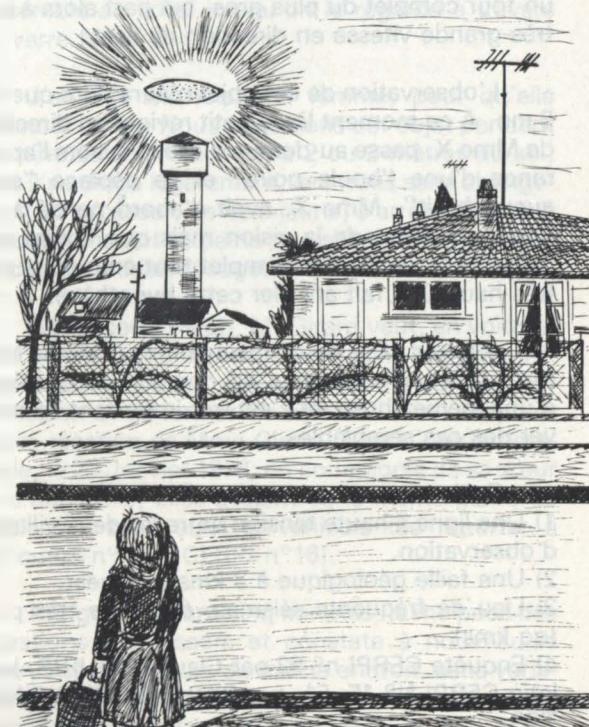
Cette lumière était d'une blancheur très vive comme une étoile mais sans aucun changement dans la couleur ni dans l'intensité. Le témoin a dû ensuite rentrer ses bêtes et n'a pu assister à la disparition de la masse lumineuse. Vers 7 h, le témoin revient sur le lieu de l'observation et ne voit plus rien.

Notes de l'enquêteur : le témoin avertit le lendemain le maire qui prévient aussitôt les gendarmes de Pouillon.

Après discussion avec les gens du village, M. Segas apparaît comme un homme équilibré et très considéré.

Le témoin conserve, en tête, l'image apparue avec gravité.

Aucune réaction chez les bêtes (vaches et



chien ainsi que canards).

Aucune perturbation dans les circuits électriques, la femme du témoin gavait des canards avec l'appareillage électrique. Aux environs de l'observation, pas de construction électrique.

Aucune trace au sol.

Les coordonnées de la Carte d'Etat Major sont : DAX 76.4 - 28.6

Pas d'autres témoins

Enquête de M. Michel MARAIS (LDLN LANDES)

19 Novembre 1977

"LA GARENNE" (17) Heure environ 8 h

Mme X. sortait de chez elle à "La Garenne" pour aller accompagner ses enfants à l'arrêt du car de ramassage.

Elle vit soudain dans le ciel deux objets dans la direction du village de la Bétaudière. Tout en marchant, elle put continuer à les détailler. Le plus gros ressemblait à une barre aux deux bouts arrondis, posée dans le sens de la hauteur. Il était blanc mat, sa longueur égalait le diamètre lunaire, d'apparence métallique. Quant au petit, comme un point ponctuel, il avait une traînée orangée à l'arrière. Il était brillant à l'horizon.

8 h 13 - 8 h 14, Mme X. voit le petit objet faire un tour complet du plus gros, qui part alors à une très grande vitesse en direction de l'est.

L'observation de cet objet n'aura duré que 4 à 5 mn. A ce moment là, le petit revient en direction de Mme X. passe au-dessus d'elle. Il a alors l'apparence d'une "boule noire" et se déplace "sans aucun bruit". Mme X. avait d'abord pensé à un avion au début de la vision mais que l'objet soit passé dans un silence complet tout en n'étant pas très haut lui a fait annuler cette hypothèse.

A noter : Ces deux observations (celle de M et Mme G. et celle de Mme X.) donnent deux visions d'une même chose, et c'est très important de trouver des cas semblables.

Egalement :

- 1) Une ligne à haute tension entre les deux villages d'observation.
- 2) Une faille géologique à 3 kms à l'Ouest.
- 3) Lieu de fréquents séismes, épicentre très près (qq kms)
- 4) Enquête CERPI n° 52 par Claude SOURIS, bulletin CERPI N° 15. 51, rue St Pallais 17100 SAINTES.

Un Samedi de Novembre 1974

PONT L'ABBE D'ARNOULT (17) heure 19 h 15

TEMOINS : M et Mme MICHELET et leurs deux enfants

LES FAITS : M et Mme MICHELET racontent :

"Nous sortions de la messe à Pont l'Abbé d'Arnoult, il était 19 h 15 ce samedi de novembre 1974 ; le village était plongé dans l'obscurité. Déjà pendant l'office religieux, il y eut plusieurs coupures d'électricité d'une minute environ chacune. Le ciel était noir, sans étoiles, mais les nuages étaient très hauts. Comme nous sortions de la ville, en voiture, pour rejoindre notre domicile à Saint Porchaire nous avions remarqué une lueur bleue, légèrement sur la droite de la route. J'ai cru d'abord qu'il s'agissait d'un tube de néon qui se rallumait, cela faisait comme des éclairs d'orage, mais au fur et à mesure que nous avancions, je me suis rendu compte que cette lumière était dans l'axe de la route à environ 60 mètres d'altitude et à 150 mètres de nous."

Le bleu était violent presque blanc, l'objet était gros comme un camion Citroën de 1500 Kg vu de face. J'ai ralenti ma vitesse qui de 60 km/h environ est tombé à 40 km/h. Puis l'objet est parti dans le champ à gauche. Je me souviens qu'une voiture arrivant en face, roulant doucement, nous a avisés. J'ai alors eu l'idée de faire demi-tour, de rattraper cette automobile pour interroger ses passagers. Ma femme et ma fille avaient peur, et ne voulaient pas que j'effectue cette manœuvre. Pourtant, avec les encouragements de mon fils, j'ai fait demi-tour.

L'objet pendant la manœuvre s'était déplacé et légèrement élevé, car malgré mon demi-tour, il était à gauche de la route, puis il est repassé à droite et a disparu instantanément. L'observation au total aura duré 7 à 8 minutes. Il y avait une 2 CV arrêtée sur le côté de la route. Je me suis arrêté pour aller parler aux occupants, mais ils ont fui. Nous sommes repartis vers Saint-Porchaire et un peu plus loin j'ai vu une R.8 sur le bas côté. Je me suis à nouveau arrêté. Les passagers étaient des jeunes ; le conducteur était noir de peur. Ils m'ont raconté qu'un objet venait de les suivre pendant 1 km environ. Je n'avais donc pas rêvé et nous n'étions pas les seuls à avoir vu quelque chose. Ce soir là nous avons croisé beaucoup de voitures et beaucoup de monde à dû observer cet objet.

Plus loin, Mme Michelet se souvient avoir vu plusieurs voitures en stationnement un peu à l'écart de la route. M. et Mme Michelet gardent une très forte impression de cette observation et d'indifférents, ils sont devenus croyants et curieux en ce qui concerne les OVNI. Mais Mme Michelet

semble ne pas pouvoir se dégager d'un certain sentiment de crainte.

ENQUETE CERPI N° 53 par G. WASCOWSKI
BULLETIN CERPI N° 15 B 13 - 51, rue St Pallais 17100 SAINTES

13 Juillet 1977

LES LINARDS Arthenac (17) heure 01 h 40

TEMOIN: M. Ruchaud Raymond, agriculteur.

LES FAITS:

Mercredi 13 Juillet 1977, il est 01 h 30 - 01 h 40 (heure locale) et nous sommes au lieu dit : "Les Linards" commune d'Arthenac (Charente-Maritime)

M. Ruchaud Raymond, agriculteur passe le rotomotor dans son champ. Cette nuit là, le ciel est dégagé, il n'y a aucun vent. Son attention est soudain attirée par une lumière blanche au-dessus de la piscine d'Archiac située à 2,800 km du lieu où il travaille. Il s'étonne. Puis sans transition cette lumière vient, "est" au-dessus de lui et l'inonde aussitôt comme avec "un coup d'arc électrique", dans un grand cercle (100 m environ de diamètre) de lumière blanche. "On y voyait comme en plein jour". Pendant un temps indéterminé quelques secondes à quelques dizaines de secondes, M. Ruchaud se protège les yeux avec ses mains tant la lumière est violente. Lorsqu'il enlève celles-ci le "Phare" s'est éteint et il voit un objet de forme "comme une assiette renversée" qui s'éloigne très, très rapidement, direction sud-sud-ouest. Sa couleur est blanche comme tout ce qu'il a vu jusqu'à présent, et cela paraît métallique.

Pris de panique, M. Ruchaud se sauve de son champ, tant bien que mal car il s'aperçoit que les phares de son tracteur sont défaillants.

Une fois arrivé chez lui, la peur apparaît encore tellement sur son visage que sa femme a du mal à le reconnaître, "Que t'arrive-t-il, tu es tout blanc, tu as les cheveux tout debout sur la tête, effectivement, j'avais les cheveux qui me tiraient en arrivant à la maison".

Le lendemain, il doit emmener son tracteur (Diesel) chez le garagiste car dans le régulateur, l'induit était grillé et les vis platinées fondues. La batterie est à plat. De plus, la montre (à piles) du témoin ne marche plus et il doit aussi porter celle-ci chez l'horloger où elle sera réparée sans commentaire, car elle est sous garantie.

De toute l'observation qui n'a duré dans son ensemble qu'environ 1 minute, le témoin n'a entendu aucun bruit, celui de son tracteur en marche étant trop fort.

M. Ruchaud a été aussi sujet à des maux de tête aussitôt, en plus de l'angoisse qui l'a étreint pendant tout le phénomène et jusqu'au matin suivant.

ENQUETE CERPI N° 58 par Alain KIM et Claude SOURIS
BULLETIN N° 17 p. 6. 51, rue St Pallais - 17100 SAINTES

NOTES DE L'ARCHIVISTE :

Cette observation avait été signalée par le Journal "La Haute Saintonge" du 23 au 30 Août 1977. Mais la date citée par le journal n'est pas exacte, ni le lieu, ni la forme de l'objet. L'altitude paraît aussi d'après l'enquête plus faible que celle citée par le journal (voir fiche Nuit du 18 au 19 Juillet 1977).

18 AVRIL 1978

LES JAUNAUX Romegoux (17) heure 22 h
TEMOINS M. et Mme GIRARD

M. Serge GIRARD sort de la maison, le ciel est nuageux. "En direction du Sud/Sud-Est, c'est-à-dire un peu sur ma gauche, je vois une boule rouge avec des scintillements sur le pourtour. Elle ressemble au soleil lorsqu'on le regarde à travers un verre fumé.

J'appelle Michèle, ma femme, pour qu'elle constate le fait. Nous observons cet objet pendant 10 minutes environ. Il est à 2 ou 3 mètres au sol, puis il se dirige légèrement vers nous sans changement de grosseur, devient jaune, s'arrête, disparaît un court instant (à peine une seconde) et reprend sa couleur initiale (rouge).

Après cette vision, M. Girard veut, en voiture, aller voir, s'approcher de l'OVNI mais Mme Girard, inquiète, s'y oppose. Elle lui demande de regagner la maison et de fermer les volets. Il faut comprendre la réaction de Mme Girard. Lors d'une promenade, le 20 Janvier 1978, en compagnie de sa sœur et d'une amie, elles avaient vu le même genre de boule qui avait suivi le véhicule (se reporter à l'enquête n° 55 - CERPI n° 16).

Intrigué pendant cinq minutes, je me pose des questions. Je ressors et constate à nouveau le phénomène toujours au même endroit, sans variation de couleur. Après une courte observation, ma femme impressionnée me rappelle.

Quelques minutes s'écoulent, je sors, mais l'objet a disparu. M. Girard ajoute que la durée totale de l'observation a été de 15 minutes environ et que l'OVNI n'a eu aucun effet sur la télévision et sa chienne.

Nous précisons que :

— L'OVNI était à moins de 100 mètres des habitations du village de La Treuille, au minimum à 300 m et au maximum à 600 m des témoins. D'après nos calculs il devait avoir un diamètre compris entre 5 mètres et 10 mètres.

Il était très proche d'une ligne à basse tension et l'axe de vision identique à l'enquête N° 55.

Enquête CERPI N° 59 par Claude Souris et Alain Kim.

Bulletin CERPI N° 17 p. 10. 51 rue St Pallais 17100 SAINTES.

Récit de Michèle Lacote

Entre St-Jean-Soleymieux et Gumières (Loire)

C'est d'une observation d'objet volant curieux, que je vous informe par cette lettre. Cela s'est passé le 12 septembre 1980 entre 22 h 15 et 22 h 30. Je ne suis pas sûre de l'exactitude de ma montre.

Nous habitons pour les vacances depuis longtemps un hameau "LE VERDIER" situé sur la commune de ST-JEAN-SOLEYMIEX entre ce village, et un autre appelé GUMIERES (Loire).

Donc, vendredi 12/9/80, mon neveu, 12 ans, observait le ciel, qui était très étoilé, et comptait les satellites. Tout à coup, il est entré dans la maison, très excité en criant. Tata, vite, viens voir, il y a un cigare rouge dans le ciel. Nous étions avec maman, en train de discuter. Nous sommes sorties de suite, et n'avons rien vu sur le moment. Nous nous sommes avancés tous les 3 vers le portail de la cour, d'où nous avons une vue plus panoramique sur le ciel. Là débouchant de l'angle du toit d'un hangard nous avons vu, une boule rouge orangée, de la grosseur d'une grosse noix tenue à bout de bras. Elle était plus rouge qu'orangée, était lumineuse sans briller d'un grand éclat. Elle venait de la direction Nord, sur les routes du Forez, et se dirigeait plein sud, très lentement. Je suis entrée chercher les jumelles, et ai pu voir de plus près. Dans la masse lumineuse il y avait 3 spots, très brillants jaunes. A l'œil nu on les devinait, mais avec les jumelles c'était très net. Ça ne clignotait pas. A ce moment là, je pensais que c'était un avion. Puis il y a eu un changement de direction vers l'est. Vers la plaine du Forez. Là, j'ai vaguement distingué comme un triangle métallique, à l'avant. C'était à peine visible dans la nuit, et la lumière de l'engin, primait. Il y a eu une faible accélération, un autre changement de cap, vers le Nord, et tout à coup, plus rien. Comme une lampe qui s'éteint. Nous sommes restés encore au moins 10 minutes ou 15, je ne sais à observer le ciel, tous les 3. Mais rien. Ce soir là il n'y avait pas de nuages et le ciel était constellé de toutes parts. Pendant cette observation qui a duré peut-être 5 minutes, il n'y avait aucun bruit. La région est particulièrement calme la nuit. Il passe un avion de temps en temps, mais nous connaissons leur ronronnement, et leurs lumières qui clignotent.

En rentrant, j'ai fait expliquer par mon neveu, ce qu'il avait vu, et pourquoi il parlait de cigare. Il m'a fait le dessin. C'était penché d'après lui et il voyait un trait qui coupait en deux l'engin.... Moi

19 Novembre 1977
"La Béaudière" à côté de St-Denis (17) heure 8 h 10

TEMOINS : M et Mme G.

M. G. ouvre ses volets lorsqu'il voit dans le ciel au-dessus du village "La Béaudière" à côté de St Denis, un objet immobile. Il est oblong avec une barre au centre dans le sens de la hauteur en forme de flamme floue, d'apparence brillante et lumineuse.

M et Mme G. prennent alors des jumelles et peuvent mieux observer l'objet. A la base de celui-ci paraissent exister des réacteurs. La barre noire au centre paraît être un renflement. Alors arrive comme un avion long courrier à réaction qui fait le tour de l'engin, celui-ci bascule comme pour prendre la forme d'un dirigeable et disparaît rapidement à l'horizon au sud-est, est, soit 120° environ.

Cet objet était de couleur jaune orangée. Tout ceci a duré environ 3 minutes dans un ciel dégagé et sans aucun bruit (phénomène trop loin).

ENQUETE CERPI N° 50 par Claude SOURIS

BULLETIN CERPI N° 15. p. 11 - 51, rue St Pallais 17100 SAINTES

*

*

Enquête d'Henri Julien, Délégué Régional

Phénomène lumineux près de Toulouse

Lieu de l'observation : Village de Launac (Haute-Garonne)

Date de l'observation : 5 octobre 1973

Heure de l'observation : 1 h 30

Durée du phénomène : Indéterminée, mais supérieure à 3 minutes

Témoins : Mr et Mme X.. habitant Cannes-la-Bocca (anonymat exigé)

Circonstances de l'observation :

Mme X.. a terminé une cure à Luchon. Son mari est venu la chercher en voiture. Tous deux entreprennent un voyage de retour vers Cannes-La-Bocca où le couple dirige une petite industrie locale. Ils ont prévu de s'arrêter à Toulouse. Ils franchissent Cadours (Hte Garonne) et s'engagent sur une longue descente jusqu'à Grenade-sur-Garonne. La nuit est claire et étoilée. Le champ de visibilité très dégagé. Pas de circulation. Fatiguée par la cure et souffrant d'une sciatique, Madame X est pelotonnée sur son siège et s'est assoupie. La voiture est une Capri très confortable.

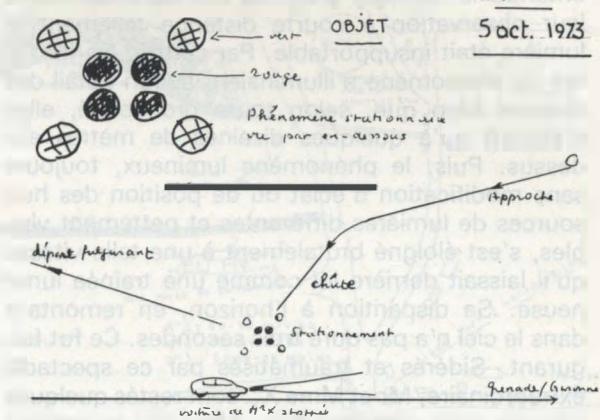
Les deux témoins.

Mr et Mme X. (qui désirent garder l'anonymat) sont un couple vivant en bonne harmonie. Ils sont sexagénaires. Ils mènent une petite industrie locale. Il ne peut être question de mettre en doute la sincérité de leurs deux témoignages. C'est la première fois qu'ils en font le récit, après avoir été longuement sollicités, en dehors de leur cercle familial.

L'observation :

Après la traversée du village de Launac, la route descend lentement sur un large panorama. Mme X.. est assoupie sur le siège avant. Soudain, elle éprouve une sensation de gêne. Elle se réveille et se redresse. A travers la glace avant, elle aperçoit, à droite de la voiture, assez loin, une étrange boule de feu où les couleurs rouge et vert paraissent mélangées. Cette lumière grossit rapidement et paraît se rapprocher de la voiture à toute vitesse. Mme X.. avertit son mari qui, par prudence et pour mieux observer, stoppe la voiture sur le bas-côté

• • •
avec les jumelles, j'ai vu un objet rond avec 3 spots lumineux et ensuite une vague pointe métallique située sur la gauche de l'objet maman qui y voit moins, n'a vu qu'une boule rouge-orangée.



de la route. La lumière est devenue immense. Elle semble occuper une partie du ciel au-dessus du véhicule. Pour la voir, les deux témoins doivent lever la tête. Mr et Mme X... sont pris de panique. Ils verrouillent les portières des deux côtés de la voiture et bloquent les glaces. Ils sont incapables d'échanger un mot. La "lumière" qui est maintenant arrêtée a défilé devant la voiture par le travers de la route. On aurait dit qu'elle "était tombée du ciel sur la voiture". Elle se compose de quatre feux rouge-orange. Chacun de ce quatre "ronds de lumière" donne l'impression d'être "au fond d'un large entonnoir". Leur éclat est insoutenable. A les regarder quelques secondes, on a mal aux yeux et à la tête. Les deux témoins font de ces lumières rouge-orange une description identique. Ils ne peuvent donner aucune dimension ni des "feux" rouges ni de l'ensemble du phénomène qui, dans la nuit, n'a pas de contour visible. Les témoins estiment que la cause de cette impossibilité à discerner une forme est due à l'intensité de ces lumières rouge-orange qui sont prolongées par quatre autres "ronds de lumière vert" de moindre intensité. Ces lumières vertes peuvent être comparées en luminosité à la frange verte d'un arc électrique d'un poste à soudure. Les phares de la voiture n'éclairent pas l'immense "objet lumineux" qui paraît s'être tenu "volontairement" hors de leur

faisceau, à l'écart de la route, mais en position dominante la voiture. M. X.. a peur. Le phénomène reste stationnaire au-dessus des champs de maïs, probablement plusieurs minutes (au minimum trois). Les huit "feux" ne varieront pas d'éclat et occuperont la même position dans l'espace. M. X.. a eu l'impression que le phénomène avait "la taille d'un Boeing 747 au décollage, entre 100 et 200 m

d'altitude". Les deux témoins ont la conviction que "la boule de lumière" qu'ils ont vue dans le ciel a foncé sur les phares puissants de leur voiture seule dans la nuit et dans la campagne déserte. Elle a chuté du ciel non pas verticalement mais en large descente, puis a paru "plonger" sur la voiture avant de s'immobiliser à quelque distance. Mr X.. a eu la sensation d'être "visé" d'où son réflexe d'éteindre les phares. Les deux témoins n'ont pas entendu le moindre bruit. Ils ont dû interrompre leur observation à courte distance tellement la lumière était insupportable. Par contre, les lumières du phénomène n'illuminaient aucun détail des champs bien que, selon toute probabilité, elles n'étaient qu'à quelques dizaines de mètres au-dessus. Puis, le phénomène lumineux, toujours sans modification d'éclat ou de position des huit sources de lumières différentes et nettement visibles, s'est éloigné brutalement à une telle vitesse qu'il laissait derrière lui comme une traînée lumineuse. Sa disparition à l'horizon, en remontant dans le ciel n'a pas duré trois secondes. Ce fut fulgurant. Sidérés et traumatisés par ce spectacle extraordinaire, Mr et Mme X.. sont restés quelques minutes sans réaction. Puis, Mme X.. se sentant sur le point de défaillir d'émotion et d'angoisse a ouvert la glace de la voiture pour respirer un peu d'air frais. C'est alors qu'une épouvantable odeur, écœurante a envahi l'intérieur du véhicule. L'odeur était indéfinissable, vaguement soufrée. Elle était si insupportable que M. X.. a remis le moteur en marche afin de s'éloigner à toute vitesse de ce lieu de pestilence.

Réflexions des deux témoins :

Tout d'abord les deux témoins ont pensé à un engin expérimental de la base aérienne voisine de Blagnac. Mais le phénomène silencieux n'avait rien de commun avec un quelconque véhicule aérien connu. Le stationnement et le départ fulgurant de l'"engin" ne sont pas compréhensibles. Les témoins sont persuadés que le "phénomène" a eu un comportement "intelligent" et que c'est leur propre voiture, seule dans la campagne et aux phares puissants qui a suscité l'intérêt du "phénomène". Après que M. X.. ait éteint les phares de la voiture, les "lumières célestes" ne se sont pas "attardées". Elles ont disparu dans le ciel. Mr et Mme X.. sont revenus sur le site de l'observation. Ils n'ont rien vu de particulier. La végétation était intacte. Il n'y avait pas de marais ou d'amas de détritus en décomposition qui eut pu justifier une mauvaise odeur. Aucune odeur rappelant celle de leur aventure n'était perceptible.

Mr et Mme X.. sont deux personnes sensées, équilibrées. Ils n'ont aucune connaissance des phénomènes OVNI ou parapsychiques. Ils sont convaincus d'avoir été mis en présence d'un phénomène inconnu sur terre. Ils ont conservé de leur

Exposition lumières dans la nuit à Poitiers

Monsieur Jacques RIVIERE délégué régional à l'organisé du 8 au 26 Septembre 1981 à la bibliothèque municipale l'hôtel Aubaret de Poitiers une exposition concernant le phénomène OVNI .

Ce fut un énorme succès en 16 jours plus de 710 personnes s'y rendirent des témoignages et enquêtes ont afflué.

Il est bon de signaler que depuis son arrivée dans la Vienne Monsieur Jacques RIVIERE a mis sur pied deux expositions ; la première à Mirebeau, petite localité de 2000 habitants, c'était en Février 1980, il y avait eu 200 visiteurs en une semaine.

Depuis, il a malheureusement quitté ce département, où il avait bien œuvré en peu de temps.



• • •
observation une certaine crainte. A ce titre, ils n'ont jamais évoqué leur expérience devant des tiers, sauf devant leurs enfants majeurs en qui ils ont toute confiance, de peur de n'être pas crus ou d'être moqués.

Remarques de l'enquêteur :

A — Témoignage sincère. Témoins parfaitement crédibles.

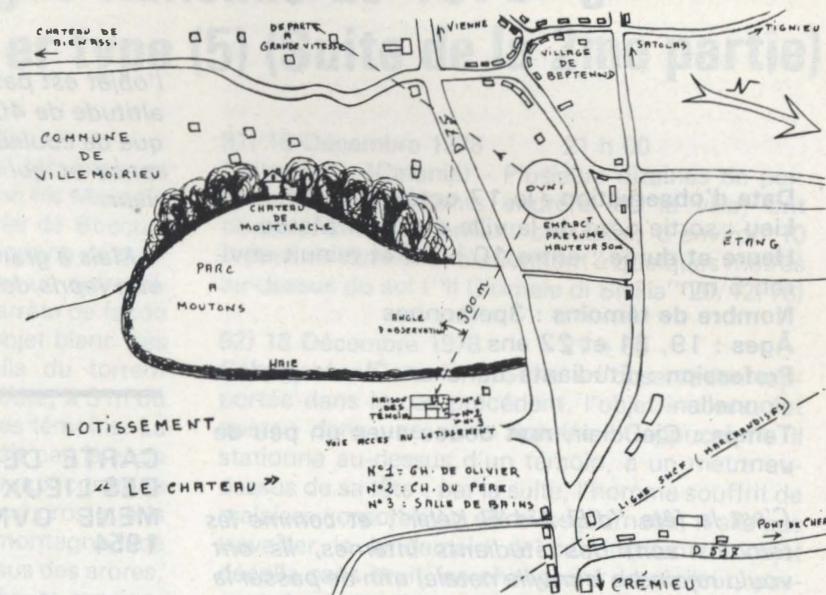
Autres observations étonnantes d'un phénomène dont les réactions semblent "coller" au comportement des témoins.

B — Il serait utile de rechercher dans les archives de LDLN si d'autres témoins se sont manifestés à cette date dans la région, ou ailleurs et ont décrit un phénomène similaire.

• • •

Enquête de J.J. Chemin

Près de Crémieu dans l'Isère



Date de l'observation : Nuit du 8 au 9 juillet 1981, entre 0 h 50 et 1 h 00.

Lieu de l'observation : Lotissement "Le Château", commune de Villemoirieu.

Situation de l'objet : Présumé à proximité du village de Beptenoud.

Distance : Environ 300 m.

Altitude : 50 à 60 m.

Temps : Clair.

Nuit : Etoilée.

Vent : Faible.

Lune : Premier quartier.

Température : 16°.

Témoins : M. Colombarini René (40 ans, le père). M. Colombarini Olivier (17 ans), le fils).

Les faits : Olivier dort dans sa chambre, volets en bois fermés, exposée à l'ouest. Il est soudain réveillé, sans qu'il puisse se dire exactement le motif de ce réveil. Mais laissez lui la parole : O. : Je me suis soudain réveillé. Je crois que je rêvais, mais je ne suis pas sûr. A l'extérieur, un sifflement modulé, durée des modulations une à deux secondes. Je m'assieds dans mon lit, lumière éteinte ; Une lueur dans le couloir suit la modulation du sifflement, c'est à dire illumine au maximum lorsque le bruit est lui aussi au maximum.

Toujours dans l'obscurité, je me lève et passe dans le couloir, jusqu'à la porte de la salle de bains qui est ouverte. Là je m'arrête et je constate que des spots lumineux sont dirigés sur la fenêtre de la salle de bains, s'intensifiant, toujours avec le même sifflement. A ce moment je prends peur, et je me rends dans la chambre de mes parents, située à l'est.

O. : Papa, réveille-toi.

R. : Qu'est ce que tu veux ?

O. : Les O.V.N.I., ça existe ?

R. : Pourquoi tu demandes ça ?

O. : Il y en a un posé dans le jardin.

R. : Ça va pas la tête ?

O. : Viens voir mais ne fais pas de bruit.

O. et R. se rendent dans la salle de bains.

R. : Je vois très bien les spots de lumière sur la fenêtre mais je n'entends pas le sifflement modulé.

R. : Attends, je vais regarder par la fenêtre.

O. : Non, ouvre pas. A ce moment O. retient R. par le bras.

R. : Laisse moi regarder, je vais voir ce que c'est.

R. : Je monte sur le bord de la baignoire et ouvre la fenêtre. Une boule d'un blanc éblouissant, mais non aveuglant, mesurant 80 cms à 1 m de Ø, (R. estime la lune à 40 cms) est là, face à moi à environ 300 m de distance et à une hauteur d'environ 50 à 60 m, contour bien défini, direction ouest. Plus de spots lumineux, pas de bruit.

J'ai à peine le temps de regarder quelques secondes, que la boule démarre en direction sud-sud-ouest, à une vitesse fantastique. Elle disparaît en l'espace d'une à deux secondes. Mise à part une lueur au travers des arbres, je ne l'ai pas vue réapparaître au sortir d'un petit bosquet.

O. ne redormira pas de la nuit.

Madame C. s'étant levée quand son mari, refusa de regarder lui demandant de ne pas ouvrir la fenêtre. J'ai rencontré le jour même R. et O. vers 18 h.

O. souhaite ne jamais revoir une telle chose : il

Agadir (Maroc)

Date d'observation : le 17 octobre 1980
Lieu : sortie nord de la ville d'Agadir Maroc
Heure et durée : entre 10 h 30 et minuit environ 5 mn
Nombre de témoins : 3 personnes
Âges : 19, 21 et 22 ans
Profession : Etudiants dans une école professionnelle
Temps : Ciel clair, nuit douce avec un peu de vent.

C'est la fête "d'El Aïd El Kébir", et comme les témoins sont des étudiants internes, ils ont voulu rejoindre leur ville natale, afin de passer la fête en famille. Mais étant donné que les bus étaient complets, ils ont décidé de tenter leur chance en faisant de l'autostop à la sortie de la ville.

Une fois sur place l'un d'eux remarque un objet lumineux qu'il prend au début pour un avion, il fait signe au deux autres pour le voir. L'objet continue sa course en s'approchant d'eux c'est à ce moment là qu'ils ont constaté que ce n'était pas un avion parce qu'il avait une forme ovale et ne faisait aucun bruit, et quand

Suite de p. 35 PRES DE CRÉMIEU

n'a jamais lu d'ouvrages sur les O.V.N.I. et n'y croyait pas.

R. ne croyait pas aux O.V.N.I. mais a été très marqué par cette apparition. Lorsque je l'ai rencontré, il faisait très chaud. Il était en short et torse nu ; lorsqu'il m'a retracé son observation, j'ai pu constater qu'il avait la chair de poule de la tête aux pieds. Il m'a pourtant avoué qu'il n'avait pas eu peur, mais que "ça fait quelque chose".

R. est chef d'équipe dans un service d'entretien ; il est également Adjudant à la compagnie des sapeurs pompiers de Crémieu.

O., 17 ans, est actuellement au lycée.

l'objet est passé au-dessus d'eux, il était à une altitude de 400 à 600 m. Ils ont pu voir un disque de couleur blanchâtre et jaune à la circonference et qui avait trois petits cercles à l'intérieur.

Mais à grande vitesse il a changé de direction et a repris de l'altitude, puis il a disparu.

Signé CHAHLI Abdelhad

CARTE DE FRANCE METROPOLITAINE DES LIEUX D'OBSERVATION DU PHENOMÈNE OVNI AU COURS DE L'ANNEE 1954

Prix Franco 8 F. (en vente au siège de la revue, comme pour les abonnements. Règlement en timbres accepté).

Terminée fin Novembre 1976, à l'aide des informations reçues les plus récentes, cette carte a été établie en remerciement et en hommage à tous ceux qui ont œuvré pour la recherche : post-enquêtes, prospection des archives de presse locales... etc... pour les autres aussi afin de les encourager, là où ils sont à suivre cet exemple.

(voir autres renseignements à ce sujet dans LDLN 162 de Février 1977, pages 27 et 28).

Connaissant très bien R., je peux affirmer qu'il a réellement vu quelque chose d'insolite.

Il s'est rendu à la gendarmerie de Crémieu pour une déposition, mais comme il n'y avait pas eu atterrissage, ils n'ont pas jugé bon de faire une enquête.

A l'heure d'aujourd'hui, aucune réaction physique sur les témoins, aucune constatation sur la marche des montres.

Résidant moi-même à environ trois km à vol d'oiseau, j'ai constaté qu'il y avait eu durant la nuit une coupure de courant, sans que je puisse en déterminer l'heure, ayant fait le constat le matin sur le réveil électrique. Pas de détection magnétique, à signaler toutefois que mon appareil est alimenté par le secteur.

La vague italienne de 1978 Phénomènes du 1er type (5) (Suite de la 2me partie)

88) 17 Décembre 1978 22 h 30

Portico (Forli) - Mr Norbeto Rossi (41 ans), sa femme Rina Piovaccari (31 ans) et son fils Maurizio (8 ans), se trouvaient en voiture près de Bocconi (région de Portico), où il y avait une panne de courant (il y en avait une également dans un autre village proche). Soudain le véhicule s'arrêta de façon étrange et, au même moment, un objet blanc très lumineux, de forme ovoïde, décolla du torrent Montone. Il passa au-dessus de la route, à 3 m du sol, à 20 ou 30 mètres du véhicule des témoins. La luminosité émise par l'objet n'éclairait pas la zone environnante, mais était circonscrite aux contours de l'objet. Apparemment, il était aussi gros que la pleine lune ; il survola la crête de la montagne face à la route, à quelques mètres au-dessus des arbres, passant également sous une ligne haute tension. Dans la partie inférieure de l'objet, se trouvaient des "bulles" très lumineuses qui bougeaient ; l'objet semblait donc "vivant". Toute l'observation dura environ 30 secondes. Mr Rossi et Mme Piovaccari eurent peur mais leur fils prit du plaisir à l'observation de ce phénomène mystérieux. Mr N. Cheli (30 ans) confirma l'observation des témoins : une femme, de Rocca. S. Casciano, observa un étrange objet en forme de disque, lumineux, au-dessus de cette zone à la même heure. (enquête de Mr Antonio Pagani, "Il Resto del Carlino" (19/12/1978) ; "Il Giornale dei Misteri" n° 110).



89) 17 (ou) 18 Décembre 1978 heure non précisée

Colli di Barete (L'Aquila) - Une femme âgée a aperçu une lueur très intense, circulaire, orange, dans la campagne, au niveau de la végétation. Soudain, elle disparut à sa vue ("Notiziario UFO" Février 1980).

90) 18 Décembre 1978 5 h 30

Somma Vesuviana (Napoli) - Deux hommes, Mr Angelo (53 ans) et Michele (25 ans) Annunziata, ont vu un objet ovale très lumineux, avec de grandes antennes, à quelques mètres au-dessus d'eux. ("Ufologia" n° 5).

91) 18 Décembre 1978 21 h 00

Caltagirone (Catania) - Plusieurs dizaines de personnes, de différents endroits de la ville, ont observé un objet brillant circulaire, d'environ 10 mètres de diamètre, stationnant à quelques mètres au-dessus du sol ("Il Giornale di Sicilia" 20/12/78)

92) 18 Décembre 1978 21 h 00

Caltagirone (Catania) - Suite à l'observation rapportée dans le cas précédent, l'objet inconnu fut aperçu dans une zone appelée "Cappuccini". Il stationna au-dessus d'un témoin, à un mètre au-dessus de sa tête : par la suite, l'homme souffrit de malaises corporels et, selon les journaux, n'alla pas travailler le lendemain de cet incident. L'objet décolla sans bruit, en changeant de couleur, passant du vert à l'orange et au rouge : il se dirigea vers la zone du Mont Etna. ("Il Giornale di Sicilia" 20/12/78).

93) 19 Décembre 1978 4 h 20

Cariati (Cosenza) - Mr Angelo Carmiglia, le Docteur Venneri, accompagné de son épouse et de son fils, ainsi que le correspondant d'un journal local, ont observé un objet lumineux en forme de disque, avec un dôme dans sa partie supérieure, près d'une plage, à très basse altitude au-dessus de la mer. Il émettait d'étranges rayons provenant de la partie supérieure du dôme ; le phénomène fut également aperçu avec des jumelles. D'autres observations furent effectuées de la même façon la semaine précédente, chaque jour : le premier témoin fut Mr Carniglia qui alerta ensuite les Carabiniers. L'un d'entre eux vit le même phénomène étrange trois jours plus tard. ("Il Giornale di Calabria" 20/12/78)

94) 19 Décembre 1978 6 h 00

Montebello di Bertona (Pescara) - Un postier, Mr Giuseppe Colasante (35 ans) conduisait sur une route en ligne droite, pour se rendre à son travail. Soudain, "une sorte de soucoupe volante", "semblable à une capsule spatiale", atterrit dans un pré, à 2 mètres de la voiture du témoin. Il s'arrêta : l'objet émettait une lumière "tournoyante" de couleur bleue et comportait des petites fenêtres illuminées. Mr Colasante fut pris de panique : il partit très rapidement, s'arrêtant chez son cousin. A partir de cet endroit, il vit, ainsi que les membres de sa famille, décoller l'objet à grande vitesse, en direction du Massif de Maiella. ("Il Giorno" - "Il Giornale" 20/12/78).

95) 20 Décembre 1978 5 h

Sorrento (Salerno) - Mr R. Lamaro (24 ans), Melle R. Lamaro (27 ans) et Mr V. Grafei (24 ans) se trouvaient sur la terrasse de leur maison quand ils virent une énorme sphère à quelques mètres du sol, au-dessus du Promontoire de Positano. Elle émettait une lumière très intense ce qui estompait ses contours. L'objet émettait également un son étrange, "semblable à celui d'une radio mal réglée". Les témoins appellèrent leurs parents et tous observèrent l'étrange phénomène. Soudain, il disparut : l'observation entière avait duré quelques minutes.
("Il Mattino" 21/12/78).

96) 20 Décembre 1978 heure non précisée.

Penne (Pescara) - Un "OVNI" a tenté un atterrissage : il était constitué de zones lumineuses délimitées semblables à des "hublots". Aucun autre détail pour le moment.
("Il Tempo", "Il Mattino" 21/12/78).

97) 22 Décembre 1978 0 h 15

Castelnuovo (Napoli) - Deux frères, Mr Giuseppe (30 ans) et Ciro (17 ans) Schettino, conduisaient en direction de leur domicile proche : à 100 mètres de leur maison, à 20 ou 30 mètres du sol, se trouvait une étrange source de lumière blanche, avec deux petites lueurs vertes intermittentes. Aucun bruit ne fut perçu. Les témoins approchèrent du phénomène : à quelques mètres au-dessus des câbles électriques d'une ligne haute tension (10.000 V), se trouvait une forme sombre imposante, avec un dôme à sa partie supérieure. Le dôme était éclairé par une lumière blanche, comme par un néon, mais de façon plus intense. Aux deux extrémités de l'objet, il y avait une intense lumière verte intermittente ; l'objet était à 25 mètres de la voiture des témoins. Mr Schettino s'arrêta et l'OVNI se déplaça vers le côté opposé de la route, en émettant des vibrations étranges. Il approcha de nouveau l'étrange phénomène en allumant ses phares : l'objet émit alors plusieurs gros rayons blancs, à partir du bas. Certains de ces rayons heurtèrent le véhicule et les témoins paniqués prirent la fuite très rapidement, en marche arrière, et se dirigèrent vers leur maison. Là, 30 à 40 secondes plus tard, ils sortirent de la voiture et virent l'objet survoler la maison et eux-mêmes. Ensuite, il traversa les champs rapidement : il émettait tellelement de lumière qu'il éclairait la zone environnante, "comme la lune". L'objet avait un diamètre d'environ 30 mètres. Les deux témoins rentrèrent chez eux et appellèrent la femme de Mr G. Schettino (Mme Gerardina Mongelli) : ensemble ils allèrent sur la terrasse de l'immeuble. De là, ils observèrent à nouveau le mystérieux phénomène : il avait atterri dans un champ, à 250 mètres de là. Ils pensèrent que l'objet planait à 1 mètre du sol : il n'y avait plus de rayons blancs, mais seulement la lumière émise par le dôme et par les deux petites

lueurs vertes situées aux extrémités. L'objet resta dans le champ pendant plus d'une heure, puis Mr G. Schettino (les autres témoins n'étaient restés que 10 minutes à regarder le phénomène) rentra chez lui. Le lendemain, les gendarmes ouvrirent une enquête concernant cette observation, examinèrent les traces physiques et les photographierent. En fait, sur le lieu de l'atterrissement, l'on trouva d'étranges traces : une en forme de triangle isocèle (6 mètres de côté, 4 mètres de base, quelques centimètres de profondeur) et des traces de pas (45 cm de longueur, 21 cm de largeur, quelques centimètres de profondeur) près de la trace triangulaire. Cette trace était durcie, presque "chaulée" et de couleur gris clair (elle était très différente du sol environnant, humide, mou et de couleur brun foncé). Le Centre Ufologique National (C.U.N.) fit une analyse chimique de la terre de la trace triangulaire : elle avait été soumise à un processus de déshydratation provoqué par des conditions thermiques inhabituelles. ("Notiziario UFO" Novembre 1979 ; enquête de la section CUN de Naples).

98) 23 décembre 1978 — De nuit

Albinia (Grosseto) - Des automobilistes, entre Albinia et Fontenblanda, ont observé un étrange objet lumineux : il ressemblait à "deux assiettes renversées et jointes ensemble". Il était plus grand que les quatre voies de l'autoroute : l'objet "s'alluma" soudainement, éclairant la route à deux reprises, à l'aide d'un grand rayon blanc. Puis, il s'envola au-dessus des arbres d'un bois de pins proche : le rayon lumineux "s'éteignit" et l'étrange objet se dirigea vers le nord. Il resta éclairé seulement par de faibles lumières.
("Il Tirreno" 27/12/1978).

99) 24 décembre 1978 — 6 h 50

Pietracamela (Teramo) - Un électrotechnicien, M. Benito Franchi (45 ans), était de garde dans une centrale électrique, dans une salle où se trouvaient deux générateurs de courant alternatif : l'un d'eux fonctionnait alors que l'autre n'était pas branché sur l'écran de contrôle. L'homme était assis en face de cet écran : soudain, il ressentit un malaise et une grande fatigue. Au même moment, les instruments de mesure du générateur qui fonctionnait commençaient à osciller, en même temps que ceux du second (!) générateur (qui n'était relié à aucun circuit). Ce phénomène très étrange dura environ une minute, puis s'arrêta : les deux générateurs étaient déréglés ! M. Franchi essaya de tirer le signal d'alarme pour prévenir son collègue, M. Di Varamo, qui dormait dans un local proche, mais il tomba sur le sol en ciment du générateur, "comme paralysé". Quelques secondes plus tard, il se releva mais, immédiatement après, il fut attiré par 3 ou 4 éclairs violents, visibles à travers la grande fenêtre de la salle. Ils provenaient d'un bois situé à 200 mètres : M. Franchi sortit de l'immeuble, et vit une sphère lumineuse, aux contours

indéfinis, parmi les branches des arbres. L'objet émettait une lumière rouge très intense et très lumineuse, qui n'éclairait pas la zone environnante : le témoin se cacha le visage avec ses mains, car la lumière lui faisait mal aux yeux (il souffrit de conjonctivite les jours suivants). Quelques secondes plus tard, l'objet lumineux décolla en direction du Massif Gran Sasso d'Italia, laissant une traînée dans le ciel. M. Franchi rentra dans la centrale pour téléphoner à son collègue : le standard téléphonique ne fonctionnait pas ; il sortit donc de nouveau et aperçut l'objet au loin, très petit, qui disparaissait.

Peu après, un présumé OVNI lumineux, de grande taille, fut observé au-dessus du sommet du Mont Gran Sasso. Ensuite, M. di Varano (51 ans) observa également un phénomène étrange semblable ; il avait été prévenu par M. Franchi, par l'intermédiaire du téléphone qui s'était remis à fonctionner. D'autres personnes, à partir de Prati di Tivo, furent prévenues par les témoins et observèrent l'objet lumineux ; elles prirent des photographies. M. Rocco Catini, qui se chargea du nouveau réglage des instruments des deux générateurs, déclara que la centrale était isolée électriquement et qu'il ne savait pas ce qui avait pu dérégler l'échelle des indicateurs de fréquence. Un technicien de la E.N.E.L. ("National Electric Power Generation"), M. Piero Angelini, dit que même la foudre n'aurait pu causer de tels dommages. Dans la même zone, il y eut d'autres observations durant les jours suivants.

("Enquête de la section CUN de Rome ; "Notiziario UFO" Février 1979 ; "Il Giornale dei Misteri" n° 102 ; plusieurs articles de presse).

100) 26 décembre 1978 — 4 h 25

Cigagna (Genova) - M. Aldo Devoto (50 ans), chauffeur routier, son fils Mario et sa belle-mère, Mme Maria Cavagnaro (75 ans), dormaient dans leur chambre, quand ils furent réveillés par un bruit fort, "comme si quelqu'un traînait un bâton le long des barreaux de la terrasse de leur maison". Immédiatement après, la chambre fut éclairée par deux rayons : M. Devoto se pencha par la fenêtre et il vit un objet volant inconnu, aussi grand qu'une FIAT 127, à 6-7 mètres de lui. Il était plat dans sa partie inférieure et "ondulé" dans sa partie supérieure : à l'avant, se trouvaient deux "griffes de fer" longues de 50 cm, l'une dirigée vers le ciel, l'autre vers le sol, tandis qu'à l'arrière il y avait deux protubérances circulaires. L'objet était très proche du sol : deux minutes plus tard, il émettait deux éclairs intenses, qui éblouirent le témoin, et partit vers le sud, laissant derrière lui deux ou trois "traînées de feu". Le lendemain, M. Devoto reçut la visite d'un docteur car ses yeux étaient très rouges. Mme Cavagnaro vit seulement la lumière très vive éclairer la pièce.

("Enquête de la section CUN de Genova ; "Notiziario UFO" février 1980 ; "L'Eco di Genova").

101) 26 décembre 1978 — 9 h 15

Torre Archirafi (Catania) - Un pêcheur, M. Rosario Leotta (68 ans) se trouvait sur des rochers, à environ 100 mètres du village, pour chercher des appâts dans l'eau stagnante. Soudain, une lueur vive se refléta dans la mare où l'homme se trouvait : il leva les yeux, vit une "sphère métallique", qui émettait la lueur étrange éblouissante reflétée dans l'eau. Elle avait un diamètre d'environ 4-5 mètres et était à environ 10 mètres du témoin surpris : l'étrange objet ressemblait à un "arc-en-ciel circulaire". Au milieu de la sphère, se trouvait une "tache noire".
("Il diario" 29/12/1978).

102) 27 décembre 1978 — 23 h 45

Torriglia (Genova) - Le même témoin que pour le cas n° 69 effectuait sa ronde dans une FIAT 127 : sortant d'un tunnel, il se retrouva plongé dans un épais "brouillard". Au même moment, il ressentit un violent mal de tête, semblable à celui qu'il éprouva durant quatre jours après sa précédente observation. M. Zanfretta essaya de stopper son véhicule mais la pédale ne fonctionna pas : il perdit le contrôle de sa FIAT 127. La voiture s'engagea dans une route en mauvais état, en montant. Le témoin essaya de freiner et de tourner mais il n'avait plus aucun contrôle sur le véhicule. Le mal de tête devint plus violent : la voiture augmenta sa vitesse et M. Zanfretta, terrorisé, appela ses collègues par radio. Soudain, la voiture s'arrêta (et l'homme se cogna la tête contre le pare-brise) au milieu d'une côte, près d'un étrange objet brillant ovale. Les portes du véhicule s'ouvrirent et l'homme eut l'impression qu'un ordre lui était donné : il devait sortir de sa voiture ; il informa ses collègues de ce phénomène. Ensuite, à 1 h 09, M. Zanfretta fut retrouvé par ses collègues qui virent une étrange lumière dans un bois proche (au même moment, les voitures et les radios cessèrent de fonctionner pendant un certain temps) : le témoin ne se souvient de rien entre 23 h 50 et 1 h 09, seulement d'un "écran lumineux jaune, qui lui dit qu'"ils" l'emmèneraient pour toujours la prochaine fois". Sa température était élevée et ses vêtements très chauds (ainsi que le toit de la FIAT 127, au-dessus du siège du conducteur) malgré une pluie dense et une température très basse. Quand on retrouva le véhicule de M. Zanfretta, les phares étaient normalement allumés et les portes fermées. Cinq des six cartouches qui se trouvaient dans le revolver du témoin furent trouvées à l'extérieur de la voiture (l'on ne retrouva pas les six autres cartouches situées dans son ceinturon) : les douilles n'avaient pas été déchargées ! A l'endroit où l'on retrouva M. Zanfretta, des traces de pas de 53 cm de long, 20 cm de large, 5 cm de profondeur, furent relevées : elles étaient à 1,80 mètre l'une de l'autre, sur un sol dur et recouvert de gravillons. Ensuite, sous hypnose, M. Zanfretta dit qu'il fut transporté dans l'objet lumineux, où se trouvaient au moins 10 créatures, toutes sembla-

NUIT NATIONALE DE SURVEILLANCE : SAMEDI 19 JUIN 1982 (DE 21 HEURES A L'AUBE)

Comme vous avez pu le constater dans le dernier numéro de L.D.L.N. le réseau de surveillance O.V.N.I. L.D.L.N. relance les nuits d'observations sous des formes multiples. En effet certaines Délégations Régionales et Groupes Régionaux ont des spécialités différentes selon leurs objectifs et leurs théories envers le phénomène OVNI. Certains ont pour créneau d'étude la détection magnétique, d'autres la photographie céleste, d'autres encore les veillées optiques, et puis bien sur la Parapsychologie. Le Réseau de Surveillance L.D.L.N. accepte la pluralité des moyens d'investigations de recherches, et de surveillance. Nous n'imposerons donc aucun critère particulier de surveillance, chaque Délégation LDLN et chaque groupement régional ont maintenant une panoplie de méthodes assez diversifiées à leurs dispositions afin d'agir au mieux de l'objectif à atteindre : tester de nouveau au niveau national la présence, ou non, du phénomène OVNI en une nuit précise. Peut être pourrons nous cerner un fait nouveau dans l'évolution de nos méthodes de Recherches vis à vis du Phénomène OVNI ou bien même des réactions de celui-ci face aux ufologues....

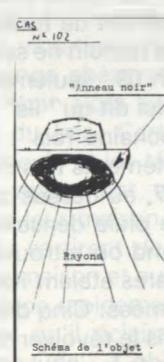
Néanmoins, nous voulons inclure une condition spéciale quand au lieu de veille. En effet nous allons demander à tous les participants d'organiser leur nuit de surveillance sur un site Mégalithique, c'est à dire proche d'un Dolmen, menhir, ou Cromlech. Ceci afin de vérifier si ces sites ont une influence quelconque sur les observateurs d'ovni ou sur les OVNI voire les deux, bien qu'une nuit ne soit pas un critère suffisant et définitif pour confirmer ou informer cette hypothèse. Cette nuit de Surveillance va également permettre à tous les ufologues de savoir quels sont les groupes et Délégations LDLN qui peuvent travailler au niveau national. Il suffira à chaque responsable d'envoyer une simple carte au siège du Réseau pour mentionner la participation de tel groupe à tel endroit avec la mention R.A.S. en cas de résultat négatif, sinon en cas d'observation dresser un rapport complet et l'envoyer au Siège de la Revue pour publication. La liste des participants sera publiée dans un numéro ultérieur de L.D.L.N. Retenez donc cette date 19 Juin 1982, et bonne chance à tous.

Responsable national du réseau G. BENETEAU
adresse : Le Bourg
85200 ST MARTIN DE FRAIGNEAU

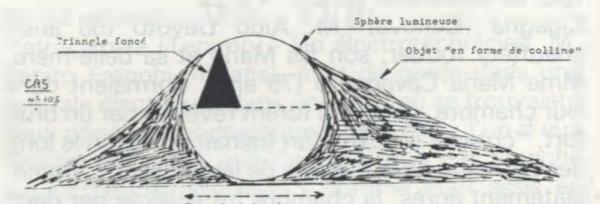
Suite de p. 39 : VAGUE ITALIENNE

bles à celle observée le 6 décembre : il révéla d'autres détails intéressants sur cette expérience. M. Fortunato Zanfretta subit d'autres enlèvements semblables, à plusieurs reprises.

("Enquête de la section CUN de Genova ; "Notiziario UFO" Avril 1979 et février 1980 ; de très nombreux articles de la presse italienne).



vanni Ruggero (55 ans) déclara qu'il s'agissait d'un objet en forme de disque, émettant d'intenses rayons vers la terre : sous l'objet, se trouvait un "anneau noir". Tandis que l'étrange phénomène survolait Santa Tecla, un phénomène exceptionnel se produisit dans le village.



Les portes d'un bar s'ouvrirent simultanément, "comme poussées par une bourrasque de vent" (mais il n'y avait pas de vent, car des journaux qui se trouvaient sur les tables n'avaient pas bougé) : le plafond du bar se lézarda, cédant en plusieurs points. Dans une menuiserie proche, un trépied en fer se mit à "bouger et à se renverser, puis il revint à sa place initiale".

En même temps, l'étalage d'un marchand de poissons "bondit et se retourna", sans que personne n'y ait touché. ("Il diario" 29/12/1978 ; dossier de M. Paolo Fiorino).

103) 28 décembre 1978 — 17 h 30

Santa Tecla (Catania) - Plusieurs personnes se trouvaient près d'une plage quand une zone dans la mer commença à s'agiter : ensuite, elle "s'ouvrit" et un grand objet sombre en décolla, provoquant une forte vague. Il se dirigea vers l'intérieur des terres, en éclairant et survolant le village, très rapidement. Un témoin, M. Gio-

104) 30 décembre 1978 — 0 h 45
Cupra Marittima (Ascola Piceno) - M.

F. Lagarde

Livre lu

"SCIENCE ET CONSCIENCE". Les deux lecteurs de l'univers, édition Stock (2^e trimestre 1980) et France culture.

C'est le compte-rendu écrit du colloque organisé par France-Culture à Cordoue en octobre 1980, que certains, comme moi-même, ont pu suivre à la radio, et même enregistrer sur cassette.

Ont participé au colloque, classés par discipline :

PHYSIQUE

David BOHM (Grande-Bretagne) - Fritjof CAPRA (Etats-Unis) - Olivier Costa de Beauregard (France) - Brian D. JOSEPHSON (Grande-Bretagne) - Richard d. MATTUCK (Danemark) - Harold PUTHOFF (Etats-Unis) - Hubert REEVES (Canada/France) Franco SELLERI (Italie).

NEURO ET PSYCHOPHYSIOLOGIE

Paul CHAUCHARD (France) - Roger FRETIGNY (France) - Yujiro IKEMI (Japon) - Diego MIR JORDANO (Espagne) - José PENA MARTINEZ (Espagne) - Karl PRIBRAM (Etats-Unis) Montague ULLMAN (Etats-Unis) - André VIREL (France).

PSYCHOLOGIE ANALYTIQUE

James HILLMAN (Etats-Unis) - Elie G. HUMBERT (France) - Carl A. MEIER (Suisse) - Jean-Pierre SCHNETZLER (France) - Pierre SOLIE (France) - J.P ZAVALA (Mexique/Suisse)

PHILOSOPHIE ET SCIENCES RELIGIEUSES

Leon ASKENAZI (Israël) - Gilbert DURANT (France) - Emilio GARCIA GOMEZ (Espagne) - Toshiki IZUTSU (Japon) - Hermann LANDOLT (Suisse/Canada) - Davide L. MILLER (Etats-Unis) - Kathleen RAINES (Grande-Bretagne) - Daryush SHAVEGAN (Iran)

DIVERS

Willis H. HARMAN (Etats-Unis) - Georges PEGAND (France).

• • •

Alfredo Danese (24 ans) se trouvait à bord d'un bateau de pêche, à 5 miles du rivage, quand il aperçut une grande sphère rouge, qui descendait du ciel en direction de Cupra Marittima, lentement. Elle se reflétait dans l'eau : l'objet disparut à la vue du témoin près des ruines du vieux château. Un marin (sur un autre bateau de pêche), un ouvrier (qui rentrait chez lui près de Cupra Marittima) et deux jeunes gens (qui se trouvaient sur la promenade du village) observèrent l'étrange phénomène. ("Morgana" n° 1).

(Prochain n° 3me partie)

En plus de cette liste de conférenciers, il faut compter une douzaine d'observateurs qui sont peu ou prou intervenus, de divers pays et une demi-douzaine d'observateurs libres qui sont également plus ou moins intervenus, comme Jean-Pierre VIGUIER (France) par exemple, maître de recherche au CNRS.

Rendre compte du contenu des thèmes développés par cette trentaine de conférenciers et des interventions qu'ils ont suscitées, est une gageure impossible, on ne peut pas, même très succinctement (j'ai relevé pour mon compte 17 pages de notes) rendre compte de la diversité des sujets traités, dont la plupart, en sciences, notamment, sont à l'avant-garde de la connaissance.

Pourtant, comme le signale Yves JAIGU de France-Culture, il est urgent que chaque citoyen qui compose l'opinion publique soit confronté au mouvement des idées qui existent de par le monde, même si ces idées sont parfois difficiles. Alors j'ai choisi pour faire connaître cet ouvrage, et donner envie de lire ses 496 pages 21x27, des passages de l'exposé de M. Willis H. HARMAN. Avec environ 2 pages, cela représente moins de 0,5 % de la richesse des exposés.

Par Willis H. HARMAN, directeur associé du Centre pour l'étude d'une politique de la société des découvertes récentes dans le champ de la recherche psychologique et psychique.

Les implications pour la science et la société des découvertes récentes dans le champ de la recherche psychologique et psychique.

Il faut admettre que certaines de ces découvertes, particulièrement dans le domaine psychique, sont par elles-mêmes un sujet de polémiques. Il n'entre pas dans nos intentions de participer au débat qui se déroule sur l'influence que peut avoir sur celle-ci la fraude, la tromperie ou l'erreur. Nous désirons plutôt considérer leur ensemble en général, qu'il s'agisse de découvertes réelles ou prétendues telles, ainsi que le type de conclusions auxquelles elles semblent conduire.

Certains aspects des phénomènes psychiques, comme la télépathie et la télékinésie, ont attiré récemment l'attention des services de renseignements et de défense de divers gouvernements. Pourtant, la quantité de recherches qu'on leur affecte, dans les organisations scientifiques traditionnelles et publiques, demeure très réduite. Il reste à voir si la communauté scientifi-

que acceptera d'élargir ses intérêts pour insérer ce domaine dans un modèle scientifique de plus vaste dimension. Ou si elle continuera à définir étroitement les objectifs de son action, et à nier que la conscience et "l'autre moitié" de l'expérience humaine pourront faire l'objet d'une étude "scientifique".

..... Des individus et des cultures entières, soumis à des aspects divers, des phénomènes psychologiques du refoulement, sont susceptibles de s'illusionner. La réalité qu'ils perçoivent tend à devenir une conséquence de la réalité qu'ils imaginent, et vice-versa. Les anthropologues, comme les psychotérapeutes, ont insisté sur le fait que, dans une certaine mesure, la "réalité" perçue est modelée subjectivement, qu'elle tend à se modifier selon l'image que le sujet qui perçoit apporte à l'expérience, image qui a été formée typiquement lui par la culture, l'éducation, la publicité, l'influence de certaines personnes, les nouveaux médias, et son interprétation des expériences passées.

..... L'esprit n'est pas le cerveau, il s'étend dans l'espace et dans le temps. C'est là la conséquence dramatique des découvertes des recherches en matière de télékinésie. Des travaux récents dans lesquels le principe de bio-rétroaction est étendue à des régions situées hors de notre corps physique (par l'apport de rétroactions "feed-back" extrêmement sensibles provenant d'effets physiques éloignés) semblent suggérer que nous possédons tous une "connaissance inconsciente" de la manière d'influencer, par une concentration de l'esprit, l'environnement matériel placé à quelque distance de notre corps. Dans une version de ce genre d'expérience, le sujet regarde la structure d'une interférence optique en essayant de modifier l'espace séparant deux faces parallèles dans un interféromètre Fabry-Perot. Dans une autre version, il regarde l'aiguille d'un magnétomètre en essayant de changer l'intensité du champ magnétique.

Des recherches récentes sur les communications télépathiques tendent à faire croire que nous avons une certaine connaissance de ce qui se passe dans l'esprit d'une personne avec qui nous sommes en rapport, même quand cette connaissance n'accède pas au niveau de notre conscience. Dans l'une de ces expériences, un léger stimulus produit par un flash photographique dans les yeux d'un sujet a pour conséquence un composant électrique dans l'électro-encéphalogramme (E.E.G.) d'un second sujet, mis à part et isolé, qui n'a aucune conscience du flash, qui d'ailleurs a pu avoir eu lieu ou non. Une telle expérience implique que les esprits des

individus communiquent d'une manière que ne peuvent expliquer des visions ou des bruits sublimaux, ou tout autre apport sensoriel physique. La sensation qu'a un individu d'être séparé d'une autre personne (ou de l'univers) est une illusion.

Les conséquences méthodologiques des propositions ci-dessus comportent deux constatations : une science qui part du principe que la connaissance ultime réside dans des mesures physiques est limitée ; il faut prévoir l'effet qu'a un observateur dans la recherche physique, c'est-à-dire que l'état d'esprit de l'observateur fait partie de l'expérience.

.....

Du fait que les questions soulevées, celles des motivations et de leur signification pour l'homme, sont si importantes pour la société, elles seront posées un jour ou l'autre, soit par les savants, soit par les gens cultivés en général. Au cours des dernières années, l'expert scientifique, semble-t-il, a perdu beaucoup de son prestige. Des groupes de citoyens revendicateurs affirment que certains problèmes aux éléments extrêmement techniques, allant de la protection atomique aux recherches sur les combinaisons possibles de l'A.D.N., sont "trop importants pour être confiés à des savants". En effet, les questions concernant l'interprétation de l'immense gamme de l'expérience interne de l'homme, le sens des aspirations spirituelles, leur identification ainsi que celle des buts sociaux, sont capitales, et ne peuvent être rejetées, avec une explication insuffisante, à cause de l'étroitesse du paradigme scientifique. Si l'on choisit la première de ces voies, le rôle de la science en fait qu'institution sociale déclinera, parce qu'une société de plus en plus consciente des problèmes de valeur ne s'adressera plus à elle pour les questions qu'elle estimera d'une importance fondamentale.

Dans la seconde voie, nous considérons l'essor de la science matérialiste moderne comme le premier échelon d'un processus qui en comporte deux. Cette science représente l'un des bonds les plus importants en matière d'évolution qu'ait enregistré l'histoire de l'humanité. Essentiellement, elle incarne une proposition remarquable, à savoir qu'il ne faut pas fonder la connaissance du monde objectif, perçu par nos sens, sur une autorité religieuse ou traditionnelle, que cette connaissance ne peut pas être non plus la propriété d'une élite sacerdotale, mais qu'elle doit s'édifier sur une base purement empirique, vérifiable par tous, et librement accessible. Ainsi, il n'y a ni chimie russe ni chimie américaine, pas plus que d'astronomie hindoue ou d'astronomie chrétienne. Il n'y a qu'une science, la science, le

meilleur cadre des rapports empiriques et des modèles conceptuels auxquels on peut couramment recourir, et qui sont constamment mis à l'épreuve, au grand jour, au moyen de méthodes acceptées par tous.

Le second stade vient de commencer : c'est la création d'un corps similaire de connaissances sur "l'autre moitié" de l'expérience humaine, la moitié intérieure, intuitive, poétique. De même que la conscience conventionnelle dépend d'un consensus anticipé sur la manière dont la connaissance du monde perçue par nos sens doit être testée et homologuée, de même le paradigme complémentaire devra comprendre un consensus similaire sur la manière dont il faudra tester et homologuer le monde de notre expérience intérieure. Alors, nous n'aurons plus de versions concurrentes, hindoue, islamique et chrétienne, concernant la connaissance de l'esprit humain, mais un corps de doctrine qui se formera progressivement sur une base expérimentale bien établie, de l'homme et particulièrement cette "sagesse éternelle" des grandes traditions religieuses et des groupes gnostiques.

.....

Discussion - Interventions

Georges WEISMANN (Suisse) : Observateur, Professeur à l'université fédérale polytechnique de Zurich.

.....

Les civilisations du passé, certaines du moins, ont perçu avec une extrême profondeur la réalité de l'univers. Certaines personnes y étaient même arrivées à un extraordinaire degré d'illumination. Il ne s'agissait cependant que de minorités, et la réalité sociale dominante était bien celle d'une exploitation de l'ignorance des masses.

.....

Paul CHAUCHARD (France) Directeur d'études en neurophysiologie à l'Ecole pratique des hautes études (Paris).

Je voudrais pour ma part insister sur le problème de la finalité, et en particulier sur celui de l'œil. J'ai toujours été très étonné, je l'avoue, de voir que des scientifiques que l'on pourrait croire sérieux mettaient finalement en doute que l'œil fut fait pour voir. Bien entendu, on ne peut pas être physiologiste si l'on ignore la finalité et, effectivement de plus en plus de physiologistes, même rationalistes et matérialistes, commencent à admettre ce qu'on appelle une finalité de fait.

Néanmoins, le problème est le suivant : peut-on vraiment admettre une finalité de fait et

en rester là ? Dès que l'on admet un niveau de finalité, ne sont-ce pas tous les autres niveaux de finalité qui vont forcément intervenir ?

Nous retrouvons ce problème dans un autre domaine qui est celui de l'évolution biologique, où un néo-darwinien comme Monod nous disait que tout était dû au jeu du hasard et de la nécessité. Eh bien, j'aurais aimé que Monod méritât un second prix Nobel en partant de l'hypothèse de recherche suivante : qu'est-ce qui fait que la matière va justement dans son évolution vers le plus complexe ? De ce point de vue, je crois que la grande découverte en matière d'évolution est encore à faire, à savoir : quel est le mécanisme matériel qui conduit le progrès des acides nucléiques ?

.....

Karl PRIBRAM (Etats-Unis) Professeur aux départements de psychologie et de psychiatrie de l'université Stanfort.

Ce qui me préoccupe, par rapport à ce qui a été dit, c'est que dans le passé, on a accepté la traduction ésotérique, et qu'en dehors de cette tradition, la majorité des gens était soumis à la misère. G. Weismann, nous l'a d'ailleurs rappelé très à propos.

Cette misère, cependant, relevait d'une transition historique, puisque nous ne tuons plus maintenant les enfants et que nous sommes arrivés à une amélioration de la volonté humaine. Ce que je veux dire, c'est que si nous retournons aux traditions ésotériques en niant les acquis de la science, eh bien, nous détruirons le bien qui a été réalisé pendant les deux ou trois mille dernières années.

.....

M. Hubert REEVES (France/Canada) Directeur de recherches au C.N.R.S. et à l'Institut d'astrophysique.

Pour répondre à Pribram, je crois qu'il ne faut pas voir uniquement les bébés qui meurent moins, mais aussi les goulags qui sont le résultat de notre façon d'être et de vivre. C'est pourquoi je voudrais simplement répéter ce que je disais à la fin de mon introduction : nous nous trouvons maintenant avec le développement que l'on sait de la pensée conceptuelle, et il est temps de lui réadjoindre la pensée intuitive. Il me semble à ce propos qu'un retour sans nuances aux mystères de l'ésotérisme serait aussi mauvais que la poursuite insensée et sans limite de la fonction rationnelle. Encore une fois, il est nécessaire que les deux yeux restent ouverts en même temps.

*

*

*

UN "HEUREUX EVENEMENT" EN UFOLOGIE :

LA NAISSANCE D'UNE ASSOCIATION DE RECHERCHES HISTORIQUES : L'A.I.H.P.I.

par Gilles Smiéna

La région parisienne s'était acquise ces dernières années une bien triste réputation dans les annales de l'ufologie française. Plusieurs de ses ufologues parmi les plus en vue s'étaient signalés par la publication d'ouvrages "hyper-critiques" qui se sont révélés suicidaires pour l'ufologie, même si tel n'était pas le but recherché par ces auteurs, à ce qu'ils prétendent.

Cette déplorable réputation a rejailli sur l'ensemble des ufologues parisiens, ce qui était totalement injustifié ; la plupart d'entre eux, en effet, -particulièrement les jeunes- a continué de travailler dans l'ombre avec le plus grand sérieux, sans s'occuper des éclaboussures provoquées par ces errances de quelques uns de leurs ainés.

Plusieurs articles récents avaient déjà signalé la poursuite de ces travaux sérieux, mais sans insister car ces chercheurs désiraient avant tout l'anonymat pour pouvoir travailler dans le calme. Un des plus explicites était celui de Gilbert Cornu publié dans la revue du CSEUR de Chambéry et intitulé : "Le double point de vue de l'historien-ufologue", article qu'on espère retrouver dans d'autres revues ufologiques à plus fort tirage. Il y écrivait en note : "Personnellement, je connais deux jeunes chercheurs de la région parisienne qui, depuis plusieurs années, sans faire parler d'eux, consacrent presque chaque soir après leur travail quatre heures et parfois plus, soit à la recherche d'archives ou à la mise à jour d'un fichier. Voilà de vrais chercheurs qui mériteraient d'être encouragés et aidés..."

Nous sommes en mesure aujourd'hui de parler plus clairement et de révéler l'ampleur du travail déjà effectué par ce groupe sympathique de jeunes ufologues ; ils viennent en effet de sortir de leur clandestinité et de se grouper en une association légale sur la loi de 1901 ; c'est une association dont on aura plus d'une fois l'occasion de reparler ou de citer les travaux lorsqu'on traitera du passé de l'ufologie. Il s'agit de l'ASSOCIATION POUR L'INVESTIGATION HISTORIQUE DES PHENOMENES INSOLITES, soit en abrégé, le sigle "AIHPI" qui doit se lire "épi", son siège social se situe à Brunoy -31800- Résidence Saint Médard, Bâtiment B, escalier 4, logement 32. Précisions qu'une boîte postale est en cours d'attribution pour faciliter le courrier dernière minute : Boîte Postale 19-91901 -BRUNOY-CEDEX.

Cette association vise à regrouper exclusivement des chercheurs qui font un travail effectif de

recherches historiques sur le passé du phénomène ovni ou de phénomènes similaires encore inexplicables et cela sur la période allant de la préhistoire jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale, ce qui exclut formellement la période actuelle. La seule carte d'introduction valable pour faire partie de cette association est de faire la preuve de travaux de recherches. Voilà qui n'est pas banal et qui va sûrement contrarier plus d'un ufologue de salon. Mais une telle exigence classe un groupe de recherche. D'autre part, les associés s'engagent à ne pas garder jalousement pour eux leurs trouvailles, mais à en faire bénéficier d'office l'association afin de les diffuser. Cela non plus n'est pas courant et mérite des compliments car cela va à l'encontre d'une mentalité beaucoup trop répandue en ufologie - et non seulement en France, puisque Hynek le déplore à propos de l'Amérique dans un de ses derniers livres.

Précisons cependant dès maintenant, car c'est important, que contrairement à ce que l'on pourrait croire, cette association ne cherche pas à devenir un club fermé : ses portes sont très largement ouvertes à tous les vrais chercheurs ; elle fait même appel à des spécialistes d'autres disciplines afin de consolider ses découvertes historiques et en tirer le maximum de renseignements par une approche pluridisciplinaire qu'elle juge indispensable.

Comment une telle association a-t-elle vu le jour ? C'est en réalité une histoire déjà longue puisque les premières recherches d'archives de ces jeunes remontent en fait aux années 1972-1973 et c'est cette longue maturation de 8 années qui permet d'espérer beaucoup d'elle, car le rodage a déjà eu le temps de s'effectuer et une somme importante de documents a aussi été trouvée.

Il ne s'agissait au départ que de vérifier certaines citations ou références contenues dans le livre de Henry Durrant : "Le livre noir des Soucoupes Volantes". Le travail de recherches prit une allure plus systématique après la parution du livre de Michel Bougard "La chronique des OVNI" qui a permis à ces chercheurs de prendre conscience de l'importance de ce problème des sources documentaires. Il devenait indispensable de vérifier que toutes les citations et références étaient bien exactes.

Peu à peu, de vérification en vérification et de lecture en lecture, une double certitude s'est imposée au groupe : - La première est que toutes les citations et les références des livres d'ufologie sont à vérifier car les inexactitudes et même les erreurs manifestes y sont très nombreuses, ce qui dessert l'ufologie. - La seconde est que les ouvrages

délaissés, et parfois un peu empoussiérés (faute de lecteurs), de nos bibliothèques sont une véritable mine de documentation à exploiter ; la preuve en est que le nombre de documents inédits retrouvés en quelques années par deux, puis trois chercheurs s'élève aux environs de 500 ! Que serait-ce, si ce travail était fait méthodiquement dans toutes les bibliothèques de France. On croulerait littéralement sous les documents et la vision de l'ufologie s'en trouverait considérablement améliorée... Ce qui ne ferait que renforcer l'interrogation fondamentale que l'on se pose sur les véritables raisons qui font qu'on a toujours négligé ou voulu ignorer ces événements si fréquents.

L'enthousiasme étant communicatif par nature, le petit groupe primitif s'est lentement agrandi sans chercher la publicité, préférant d'abord bien mettre au point ses méthodes de recherche et d'archivage, précisant le domaine propre à chacun. Les possibilités de recherche ont été évaluées et la photocopie fut utilisée au maximum, malgré son prix relativement élevé en bibliothèque, pour éviter essentiellement de nouvelles erreurs de transcription plus que pour gagner du temps. Enfin, on l'a vu, des antennes sont actuellement lancées pour attirer au sein du groupe des spécialistes de diverses disciplines et tirer ainsi le maximum de profit des anciens textes d'archives.

Il s'agit, on le voit, d'un travail fait intelligemment et qui ne peut manquer de porter des fruits ; mais il s'agit aussi d'un travail de longue haleine, d'un travail ambitieux qui a besoin d'être soutenu par tous les ufologues qui se sentent solidaires des découvertes sur le passé des ovnis qui ont déjà été faites ou qui seront faites dans les années à venir. C'est la plus belle réponse qui pouvait être faite à l'appel lancé par Nicolas Greslou dans sa revue pour solliciter des vocations de chercheurs concernant le passé de l'ufologie.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à cette jeune équipe bon courage, bonnes trouvailles et longue route. Nous aurons toujours plaisir à entendre parler d'eux et à lire les documents qu'ils auront sauvés de l'oubli. Nous croyons aussi pouvoir les assurer que tous les ufologues sérieux -et ils sont nombreux- joignent leurs vœux aux nôtres, car ils le méritent.

Voici, à titre d'illustration, un des textes curieux et entièrement inédit qui a été trouvé par l'équipe de base du groupe qui est composée de Gilles Durand, Michel Coste et Patrick Gourdy ; texte intéressant car il semble bien s'agir d'un cas de contact avant la lettre avec les signes habituels de distorsion du temps et oubli (!?) Peut-être s'agit-il aussi d'un cas d'atterrissement ovni parfaitement camouflé et adapté à la mentalité et au milieu de vie de ces hommes -ou à la façon de s'exprimer

, car cette "tortue d'une grandeur incroyable" que ne renierait pas Jacques Vallée semble se situer dans le prolongement direct de Magonia. Mais ne faisons pas de commentaires, puisqu'une analyse pluridisciplinaire complète sera communiquée ultérieurement par l'AIHPI. En attendant laissons à chacun la joie de savourer cette lecture.

Indiquons seulement en préambule le cadre historique où elle se déroula pour la mieux comprendre puisque l'épisode est daté de 1656 et a donc dû se passer l'année précédente en 1655.

En 1535, Jacques Cartier découvrit le Saint Laurent et y fonda les premiers établissements français ; mais la France bientôt déchirée par les guerres civiles eut d'autres soucis et ces premières fondations tombèrent en ruine. En 1608 Samuel Champlain reprend la colonisation et fonde Québec ; la région baptisée "Nouvelle France" est confiée par Richelieu à la "Compagnie des cent associés" laquelle se révèle bientôt incapable d'assurer ses obligations de colonisation et de peuplement ; aussi, en 1663, elle sera rendue au jeune roi Louis XIV. Les contacts avec les populations locales -essentiellement les Iroquois- sont généralement bons mais se limitent au troc des fourrures et de quelques denrées indispensables. Seuls les Jésuites dans un but d'apostolat ont des relations plus suivies avec eux et apprennent leur langue. C'est à cette époque que se situe l'expédition bien connue du père Marquette qui descend la "belle rivière" (l'Ohio actuel). Le bourg d'Onnontagüé cité dans le texte comme "le centre de tous les peuples Iroquois" est un de leurs principaux centres culturels. La mission jésuite s'y était installée le 5 novembre 1655 et les trois protagonistes de l'histoire y arrivèrent le 24 février 1656 après "plus d'un an d'absence" ce qui donne comme date probable de l'événement et du "contact" l'année 1655...

**N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAISSANCE. MERCI !**

PRECISION

Nous signalons à nos lecteurs que l'enquête "DANS LE CANTAL" (LDLN Mars-Avril 82 page 22) a été réalisé par Madame Huguette GINALHAC, que nous remercions de ses efforts dans son département.

Nos activités

ENQUETES : Tout abonné ayant plus de 18 ans peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu. (par exception, sur avis du Délégué Régional, des mineurs peuvent également devenir Enquêteurs)

GROUPE TECHNIQUES ET RECHERCHES

Nous mettons à la disposition des lecteurs :

— Le "SERVICE LECTEURS" qui renseigne, oriente ou conseille le lecteur dans ses activités (enquête, photographie, réalisations, mesures, phénomène insolite observé, etc....).

— Pour participation aux frais, joindre 5 timbres à 1,60 F, par question posée.

— La fiche suivante : Comment créer et organiser un réseau téléphonique local (envoi contre 3 timbres à 1,60 F.).

— Les schémas permettant la réalisation de :

- détecteur magnétique
- détecteur de variation de luminosité nocturne
- détecteur acoustique (F > 4 KHz)
- compteur Geiger
- pulsographe
- fréquencemètre (adaptable au pulsogr et au compteur ci-dessus).

Envoy de chaque schéma contre 3 timbres à 1,60 F.

— Brochure permettant de réaliser une station photographique automatique (envois contre 16,00 F. en timbres)

La conjoncture actuelle rend chaque jour plus difficile le maintien de nos activités. Nous serions reconnaissants aux lecteurs qui voudraient nous aider en nous adressant les objets suivants n'ayant pas d'utilité pour eux :

Vieilles cartes postales, vieux livres ou ouvrages divers sur tous sujets, bandes dessinées, vieilles lettres, timbres qu'ils reçoivent ou de collections abandonnées.

Adresser vos correspondances à :

"Techniques et Recherches" C. De Zan 53 le parc 78540 VERNONUILLET.

FIDUDO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse programmation, perfo-vérif. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus, Secrétariat FIDUDO, 5 Villa Chateaubriand 94230 CACHAN (timbres réponses S.V.P.).

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELOT, 133 rue Léo-Bouyssou 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.) tél. (58) 75.59.19.

RÉSEAU DE SURVEILLANCE O. V. N. I.



LUMIÈRES DANS LA NUIT

Le Réseau de Surveillance L.D.L.N. fait appel aux lecteurs, enquêteurs et Délégués Régionaux de L.D.L.N. qui seraient intéressés par une forme nouvelle de Recherche sur le Phénomène O.V.N.I.

Le Réseau comporte ces spécialités :

I - Les Veillées Nocturnes : Organisées par les Délégués Régionaux ou les Cercles L.D.L.N. elles sont régionales, départementales ou localisées.

Les organisateurs de ces veillées pourront envoyer leurs résultats au siège du Réseau en cas d'observation intéressante. Dans ce cas ces résultats seront publiés dans la revue.

II - La recherche expérimentale : c'est l'application ou le test, sur le terrain même à l'occasion de veillées ou d'une initiative particulière, d'hypothèses diverses (y compris les méthodes dites "non conformistes"). Toute personne intéressée par ce domaine très particulier peut écrire au Siège du Réseau.

Tous les résultats d'expériences, de Veillées ou de documents photographiques relatifs aux O.V.N.I. seront publiés dans la revue. N'oubliez pas que les fruits de vos recherches serviront à tous les Chercheurs de L.D.L.N. Publiez-les !

Toute correspondance sérieuse aura une réponse assurée. (Timbre réponse S.V.P.).

Responsable National du Réseau : M. Beneteau Gérard - Le Bourg - 85200 St Martin de Fraigneau

NOTE IMPORTANTE POUR LES ENQUETEURS ET OBSERVATEURS.

Nous signalons que :

1/ LES CAS D'ORDRE SECONDAIRE, doivent faire l'objet de condensés, selon les directives parues dans le n° 171, et adressés à Mme Gueudelet 133, rue Léo Bouyssou 40000 MONT DE MARSAN, qui dirige le Service des Archives et fournit d'innombrables condensés à divers chercheurs (nous pouvons remettre une feuille relative à ces condensés, sur simple demande, à ceux qui n'ont pas LDLN n° 171).

2/ TOUS LES CAS D'OBSERVATIONS RAPPROCHÉES (atterrissements et objets vus d'assez près), doivent continuer à faire l'objet de rapports détaillés en vue de publication dans LDLN (avec photos des lieux, plans, etc... merci de celà).

N.B. En ce qui concerne les photos, tout ce qui est rajouté à la main (objets, indications diverses) doit être réalisé afin que ce soit publiable dans LDLN ; sinon, faire figurer celà sur un calque attenant à photo. Pour les plans, ne pas faire de photocopies, lorsque la reproduction est interdite (ex. Cartes Michelin, etc...) mais réaliser quelque chose fait à la main, bien tenir compte que la plupart des plans sont réduits dans LDLN à la largeur d'une colonne ; il faut donc qu'après réduction, les diverses inscriptions soient encore lisibles.

Merci bien de tenir compte de ces diverses indications.

Bruits et Rumeurs

Périodiquement, depuis que notre revue a été fondée, nous nous voyons dans l'obligation de dénoncer ce qui est manifestement faux concernant LDLN.

Des nouvelles, d'une absurdité sans nom, sont répandues au sujet de la modification de ses structures, de son indépendance. Veut-on ainsi tenter d'amenuiser notre action en essayant de jeter le trouble ?

Une nouvelle fois donc, nous mettons une terme à ces fausses nouvelles, en répétant que LDLN continue, comme par le passé, avec ses propres structures de recherche, mises en place depuis assez longtemps déjà, dont le but immuable demeure l'approche de la vérité ; libre de toute attache, c'est cette indépendance totale et évidente qui fait que des milliers de lecteurs coopèrent, et ont compris que c'est la seule voie véritable et digne pour œuvrer sereinement avec efficacité et lucidité.

Notre chemin a toujours été hérissé de difficultés, et ce n'est que grâce à un gigantesque effort commun que nous avons pu avancer un peu au fil des années, dans cette recherche malaisée. Que tous ceux qui ont apporté leur pierre trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude ; songeons aux innombrables heures généreusement consacrées à cette recherche, aux frais monumentaux que cela représente pour une action non officielle. Nous constatons que l'élan pour cet idéal est toujours très vivace dans cette période plus difficile.

Il nous reste à parfaire ce qui a été entrepris, sans nous laisser troubler par le bruit de fond qu'on nous impose de temps à autre sur notre chemin.

Nouvelles récentes (presse)

(Voici des motifs d'enquêtes, pour les enquêteurs qui manqueraient d'objectif dans les régions concernées)

LE 23 JANVIER 1982 A INGRE (ORLEANAIS)

2 gendarmes du peloton autoroutier Paris-Province ont observé vers 4 h du matin, alors que la nuit était bien noire, un objet de forme allongée gris-blanchâtre sans éclat. Cependant le sol paraissait éclairé dans l'axe de son déplacement, sens de l'autoroute Nord-Sud. Les deux gendarmes arrêtés sur les bas côtés ont observé pendant un moment puis ont vu s'estomper peu à peu le phénomène le 17 Janvier 1982 une habitante d'Ingré aurait elle aussi fait une observation similaire.

(Centre-Ouest du 27.1.82)

LE 29 ET 30 JANVIER 1981 A AMIENS (NORD)

Vers 1 heure du matin une habitante d'Amiens, allée Beaulieu, vit 4 faisceaux lumineux, rouge, vert, jaune et bleu se reflétant dans une vitre, puis en l'air aperçut une lumière bleue. Le lendemain, sa mère, habitant à vit une sorte de triangle avec en dessous 4 lumières ayant la forme de hublots, rouge, vert, jaune et bleu. Au-dessus elle distingua 4 demi-cercles de la même teinte que le triangle.

Près de Villers Carbonnel, toujours ce même jours 4 automobilistes circulant sur la route Amiens - St-Quentin aperçurent une grosse boule très lumineuse dans le ciel.

(Le courrier Picard du 5.2.82)

LE 15 FEVRIER 1982 A MULHOUSE (Ht-Rhin)

Entre 6 h 30 et 7 h 40 une quinzaine de policiers, en fonction dans divers points de la ville ont observé "une boule blanche de forte intensité, 15 à 20 fois plus grosse qu'une étoile" évoluant à basse altitude 500 à 800 ms. et à vitesse lente. Des photos ont été prises, mais sans filtre spécial sur l'objectif. Au développement le phénomène n'est pas apparu. L'observation a été consignée dans le rapport quotidien de la police, et une commission de spécialistes examine le problème.

(L'Est Républicain du 15.2.82)
(N. République-Tours 15.2.82)

WASHINGTON... La cour suprême et les OVNIS.

La cour suprême des Etats-Unis a décrété que le National security Agency ne serait plus tenue de publier les informations secrètes concernant les objets volants non identifiés, qu'elle possède.

Mettant ainsi fin à un débat juridique entre l'organisation "Citoyens contre la mise au secret des OVNI" et la N.S.A. Le juge fédéral chargé de l'affaire a invoqué la loi sur la sécurité nationale des Etats-Unis pour justifier sa décision.

(*"La Montagne du 9.3.1982"*)

LE 1er MARS 1982 A DOLE (JURA)

Vers 10 h 30 un témoin a observé un engin de couleur rouge, ayant forme de marguerite avec pétales, pendant 4 à 5 minutes, puis l'objet a disparu.

Le même jours à 18 h 10 dans la même ville, une autre personne a observé dans un ciel parfaitement bleu une trace qui se déplaçait vers le N. N. avec une grande lenteur.

(*Hebdo-Jura du 18.3.1982*)

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON



SUR LA ROUTE DES VACANCES N'OUBLIEZ PAS VOTRE MACARON L.D.L.N.

(avec une couleur qui tient et un support résistant)

(diamètre réel 14,50 cm)

pour 1 macaron : 3,50 F
pour 3 macarons : 9,00 F
pour 5 macarons : 14,00 F
pour 10 macarons : 23,00 F

(S'adresser au siège de la Revue, comme pour les abonnements).

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 2me trimestre 1982